

DONNÉES SUR L'ÉNERGIE AU CANADA

QUELLES OPTIONS POUR AMÉLIORER L'ACCÈS
ET LA DISPONIBILITÉ DES DONNÉES POUR SOUTENIR
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Synthèse d'un atelier tenu les 28, 29 et 30 septembre 2021

AVEC LE SOUTIEN DE

Québec 

AVEC LA COLLABORATION DE



Statistique
Canada

Statistics
Canada

AUTEURS

Johanne Whitmore, HEC Montréal
Pierre-Olivier Pineau, HEC Montréal

COLLABORATEUR GOUVERNEMENTAL PRINCIPAL

Ismaël Cissé, MERN

REMERCIEMENTS

La réalisation de l'atelier et du présent résumé a été rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec. Nous tenons à remercier Statistique Canada pour leur collaboration et tous les participants et les conférenciers invités pour leur contribution (voir la liste en annexe 1).

NOTE

Les constats et les conclusions, mis de l'avant par les auteurs dans ce rapport, s'appuient sur les faits saillants des discussions entre les participants dans le cadre des tables rondes (voir annexe 2) et ne reflètent pas nécessairement les opinions du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec ou de Statistique Canada.

À PROPOS DE LA CHAIRE DE GESTION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE - HEC MONTRÉAL

La Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal a pour mission d'accroître les connaissances sur les enjeux liés à l'énergie dans une perspective de développement durable, d'optimisation et d'adéquation entre les sources d'énergie et les besoins de la société. Les activités de la Chaire sont rendues possibles grâce au soutien de ses partenaires : Boralex, Enbridge, Énergie Valero, Énergir, Evolugen, Hydro-Québec, Greenfield Global, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Schneider Electric, WSP.

Chaire de gestion du secteur de l'énergie | HEC Montréal

3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7 Canada

energie.hec.ca

@HECEnergie

Pour citer le rapport : Whitmore, J., Pineau, P.-O., 2022. *Données sur l'énergie au Canada : quelles options pour améliorer l'accès et la disponibilité des données pour soutenir la transition énergétique ?*, Synthèse d'un atelier tenu les 28, 29 et 30 septembre 2021, préparé pour le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal.

Dépôt : Septembre 2022

ISBN : 978-2-9815589-9-2

©2022 Chaire de gestion du secteur de l'énergie - HEC Montréal. Tous droits réservés.

Ce rapport n'engage que la responsabilité des auteurs.

Infographie : Brigitte Ayotte (Ayograph)

Image de couverture : DepositPhotos

Sommaire exécutif

Atteindre l'objectif de carboneutralité à l'horizon 2050 nécessite des changements profonds dans les systèmes énergétiques, de la production à la consommation (en transports, bâtiments, industries et agriculture). Concevoir et mettre en place des actions pour atteindre ces objectifs exigent que les différents acteurs disposent d'informations objectives, détaillées et transparentes sur ces systèmes. Or, plusieurs données nécessaires à la réalisation d'analyses qui appuient la prise de décision sont difficilement accessibles, notamment pour les gouvernements provinciaux, dont les champs de compétence incluent l'énergie. Ce manque d'accès aux données freine aussi l'innovation et la coordination efficace des actions pour accélérer la transition énergétique. Il y a donc urgence à revoir l'approche en matière de données sur l'énergie au Canada.

Le présent rapport fait la synthèse des principaux constats et pistes d'action issus de l'atelier *Données sur l'énergie au Canada : quelles options pour améliorer l'accès et la disponibilité des données pour soutenir la transition énergétique ?*, tenu les 28, 29 et 30 septembre 2021. Cet atelier a été organisé par la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal, en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et Statistique Canada. Son objectif était d'amorcer une réflexion sur les actions à entreprendre pour améliorer l'approche canadienne sur l'accès aux données énergétiques de façon à améliorer le partage d'information et la prise de décision en matière de transition énergétique et de décarbonation de l'économie.

L'atelier, qui regroupait une quarantaine d'experts issus de divers secteurs et niveaux décisionnels (voir la liste à l'annexe 1), a permis de recueillir un ensemble de pistes d'action permettant 1) d'aborder des enjeux qui expliquent les niveaux d'insatisfaction vis-à-vis de l'offre de données en énergie au Canada; 2) d'identifier les principaux besoins en matière de données sur l'énergie dans le contexte de la transition énergétique; 3) de proposer des actions prioritaires pour limiter la suppression et favoriser la divulgation de données; et 4) de proposer des options pour améliorer la concertation et l'implication des parties prenantes dans un processus de réforme, avec des opinions exprimées sur le Centre canadien d'information sur l'énergie (CCIE).

Plusieurs données sur l'énergie à l'échelle provinciale, collectées par Statistique Canada, ne sont pas divulguées pour des raisons de confidentialité. Cela est souvent lié à la protection de renseignements perçus comme étant sensibles, d'un point de vue concurrentiel, pour les industries répondantes et à l'absence d'un consentement écrit de la part d'un fournisseur de données indiquant qu'il renonce à son droit à la confidentialité protégé en vertu de la Loi sur la statistique¹. Ainsi, afin de protéger la confidentialité de l'information, Statistique Canada a développé des règles pour supprimer les données jugées sensibles. L'application de ces règles a comme résultante que plusieurs données sur les produits pétroliers à l'échelle provinciale sont supprimées. Ces règles peuvent changer sans préavis et suivent une méthodologie elle-même confidentielle. Cette suppression limite le suivi du secteur, la compréhension des marchés et, par conséquent, la capacité à prendre des décisions éclairées sur les mesures, les règlements, les investissements, de même que les projets de recherche à réaliser pour accélérer la mise en œuvre de la transition énergétique.

Pour les fins de l'atelier, nous avons considéré deux principaux défis qui concernent l'offre de données sur l'énergie au Canada : 1) la **disponibilité des données**, soit le fait que des données sont facilement utilisables de même que les informations sur les procédures et les outils qui permettent de gérer, mettre à jour et rendre

¹ *Loi sur la statistique*, L.R.C. 1985, ch. S-19 (à jour au 19 mai 2022), Gouvernement du Canada, <https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/S-19/TexteComple.html>

ces données disponibles; et 2) **l'accès limité aux données** qui désigne la capacité d'un utilisateur à accéder à des données afin de réaliser des analyses utiles. Plusieurs données à l'échelle provinciale, collectées par Statistique Canada et d'autres organismes publics, sont supprimées pour des raisons de confidentialité, ce qui limite l'accès public et la capacité à faire des analyses transparentes et éclairées pour la mise en œuvre de la transition énergétique.

Les principaux constats et pistes d'action présentés ci-dessous reflètent les enjeux, réformes, obstacles et opportunités qui ont été évoqués dans le cadre de quatre tables rondes virtuelles.

Importance des données pour accélérer la transition énergétique

Plus de 90 % des participants attribueraient une importance « élevée » à l'accès aux données fiables, transparentes et pertinentes sur l'énergie, aux échelles provinciale et sectorielle, pour accélérer la mise en œuvre des actions et l'amélioration de la prise de décision en matière de transition énergétique. Quatre principaux constats ont été faits :

- 1. L'accès plus large aux données est indispensable pour brosser un portrait du système énergétique** en vue d'évaluer le potentiel, l'efficacité et le suivi de mesures et politiques en vue de l'atteinte d'objectifs de transition énergétique et de décarbonation de l'économie.
- 2. L'accès aux données stimule l'innovation dans les marchés et fait évoluer la science** par la circulation de la connaissance grâce aux analyses faites à partir de données fiables, crédibles et transparentes.
- 3. La disponibilité de données désagrégées est nécessaire pour accélérer la transition énergétique**, car elle favorise une prise de décision éclairée et assure une cohérence des actions posées par les différents acteurs et gouvernements.
- 4. L'acceptabilité sociale et la mobilisation de l'opinion publique en faveur de la transition énergétique dépendent de la disponibilité et de la transparence des données**, car elles assurent la crédibilité des politiques et mesures auprès du public.

Satisfaction de l'état des données sur l'énergie au Canada

La majorité des participants se disaient peu ou pas satisfaits de l'état actuel des données sur l'énergie aux échelles canadienne et provinciale. Trois principaux constats ont pu se dégager des discussions :

- 5. La suppression de données sur l'énergie à l'échelle provinciale est reconnue comme la principale source d'insatisfaction** de l'état actuel des données sur l'énergie au Canada.
- 6. Le niveau de granularité actuelle de l'information sur l'énergie est inadéquat**, car il est insuffisant pour la compréhension des flux énergétiques provinciaux et, par conséquent, pour une prise de décision éclairée et justifiable, en toute transparence, à cette échelle territoriale.
- 7. Plusieurs incohérences nuisent à la qualité des données sur l'énergie**, dont des écarts au niveau de la standardisation de l'information entre différentes sources officielles (ex., Statistique Canada, RNCAN, Régie de l'énergie, bases de données provinciales) et de la disponibilité de données selon les formes d'énergie (ex., pétrole, électricité) et leurs utilisations finales (ex., industrie, transport). Ces obstacles limitent une compréhension commune et intégrée des bilans énergétiques provinciaux.

Besoins prioritaires en données sur l'énergie au Canada

Les participants ont identifié des besoins prioritaires en données sur l'énergie pour soutenir la transition énergétique et la décarbonation de l'économie. Des tableaux sommaires (voir tableaux 1 et 2) offrent un point de départ sur l'identification des lacunes à combler. Des mécanismes de consultation formels devraient, cependant, être mis en place par le gouvernement du Canada pour dresser de façon plus complète une liste de données à recueillir. Des discussions, deux pistes d'action prioritaires ont été identifiées :

- 8. Collecter davantage de données en transport, industrie et bâtiments** aux échelles provinciales, ainsi que sur les filières énergétiques.
- 9. Rendre disponible les données à un niveau de désagrégation suffisant** (régional, temporel et par sous-secteur), notamment sur les sources d'énergie, pour que différents acteurs (ex., entreprises, chercheurs, citoyens) et marchés orientent leurs décisions et leurs actions en faveur de la transition énergétique.

Actions prioritaires pour limiter la suppression et favoriser la divulgation de données

Au regard des objectifs de Statistique Canada, les participants ont proposé des actions que pourraient entreprendre le gouvernement fédéral pour limiter la suppression et favoriser la divulgation de données afin d'accélérer la transition énergétique. Les discussions s'articulaient autour de quatre types de réformes : 1) législatives, par une modernisation des lois, dont la Loi sur la statistique; 2) normatives, par l'adoption d'une approche standardisée de la suppression et de la divulgation; 3) administratives, par une optimisation de la gestion des données; et 4) éducatives, par une meilleure communication et sensibilisation des décideurs sur les besoins en matière de données pour réussir la transition. Deux principales pistes d'actions ont été identifiées :

- 10. Revoir la notion de « confidentialité » et moderniser le cadre légal de la Loi sur la Statistique dans une perspective d'équilibre axée sur l'intérêt public dans le contexte de l'urgence climatique et de la transition énergétique**, et permettant de limiter l'importance des éventuels préjudices concurrentiels
- 11. Prévoir des actions normatives** (adoption d'une approche standardisée de la suppression et de la divulgation), **administratives** (optimisation de la gestion des données) **et éducatives** (meilleure communication et sensibilisation des décideurs sur les besoins de données).

Options pour améliorer la concertation et l'implication des parties prenantes

Au chapitre de la concertation des parties prenantes pour améliorer l'offre des données sur l'énergie au Canada, plusieurs ont évoqué que les processus devaient être plus inclusifs, transparents et structurés pour prendre en compte différentes expertises et besoins – tant des fournisseurs que des utilisateurs de données. Deux principales pistes d'actions ont été identifiées :

- 12. Rendre les processus existants plus transparents et inclusifs par la création de tables ou comités sectoriels** qui regrouperaient différentes parties prenantes des milieux universitaire, privé, gouvernemental et communautaire;

13. Tenir des consultations périodiques pour faire le point sur l'état des lieux et les besoins en matière de données sur l'énergie dans le cadre de la transition énergétique. Pour y parvenir, le gouvernement pourrait prévoir dans la Loi un cycle obligatoire de révision et de consultation des parties prenantes dans les processus d'élaboration et mise à jour des enquêtes.

Perspectives sur le Centre canadien d'information sur l'énergie (CCIE)

Avec le Centre canadien d'information sur l'énergie (CCIE), le gouvernement s'efforce d'améliorer l'accessibilité et la qualité des données sur l'énergie au Canada. De façon globale, peu de personnes participantes à l'atelier connaissaient le CCIE. De ceux qui le connaissaient, peu y avaient recours dans le cadre de leurs travaux. Le CCIE est principalement perçu comme un portail-catalogue d'hyperliens vers des ressources existantes, réparties à travers différents organismes gouvernementaux. Le CCIE offre un potentiel d'amélioration, mais celui-ci serait limité par un manque de ressources (financières et humaines), ainsi que le cadre légal, organisationnel et administratif dans lequel il doit opérer. Plusieurs convenaient que le processus décisionnel du CCIE demeurerait peu transparent et inclusif malgré la création d'un Comité consultatif externe. Pour assurer une amélioration continue du CCIE, il était proposé que le gouvernement fédéral mette sur pied un processus d'évaluation transparent et indépendant de celui de Statistique Canada.

Un constat et deux pistes d'action ont été identifiées :

14. Méconnaissance du CCIE et peu de valeur ajoutée du CCIE quant à la disponibilité des données sur l'énergie et aux enjeux de fond comme l'amélioration de la qualité des données.

15. S'appuyer sur les engagements climatiques du Canada pour renforcer la portée du CCIE et améliorer la qualité des données.

16. Améliorer la transparence du processus décisionnel du CCIE.

Ces constats et pistes d'action concernant les données sur l'énergie au Canada sont ceux qui nous ont semblé les plus marquants. Des nuances et précisions sont faites dans la suite du rapport.

Table de matières

Sommaire exécutif	I
Introduction	1
Conférence de cadrage	4
Partie 1 État des lieux des données en énergie	4
Partie 2 Balisage de pratiques en matière d'accès et de disponibilité des données sur l'énergie	7
Résultats des tables rondes	11
Importance des données sur l'énergie	11
Satisfaction de l'état des données sur l'énergie	12
Besoins prioritaires en données sur l'énergie	14
Actions prioritaires pour limiter la suppression de données	17
Options pour améliorer la concertation et l'implication des parties prenantes	20
Perspectives sur le Centre canadien d'information sur l'énergie	21
Conclusion	23
Annexe 1 Liste des participants aux tables rondes	24
Annexe 2 Compilation des réponses détaillées des tables rondes	26

Introduction

Les 28, 29 et 30 septembre 2021 s'est tenu l'atelier intitulé *Données sur l'énergie au Canada : quelles options pour améliorer l'accès et la disponibilité des données pour soutenir la transition énergétique ?*, organisé par la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal, en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec et Statistique Canada². L'évènement avait pour objectif d'amorcer une réflexion sur les actions à entreprendre pour améliorer la transparence, l'accès et la disponibilité des données énergétiques au Canada.

Ces enjeux étaient analysés à travers les perspectives de différents acteurs, tant de fournisseurs que d'utilisateurs de données, en vue d'identifier des pistes d'action pour moderniser l'approche canadienne en matière de données énergétiques et ce, de façon à améliorer la prise de décision pour accélérer la transition énergétique et la décarbonation de l'économie. Plus spécifiquement, l'atelier visait à 1) identifier les niveaux d'importance et de satisfaction de l'état des données sur l'énergie dans le contexte de la transition énergétique; 2) identifier les besoins prioritaires en données sur l'énergie au Canada; 3) identifier des actions clés pour surmonter les défis; et 4) proposer des options pour améliorer la concertation des parties prenantes, avec des opinions exprimées sur l'utilité du Centre canadien d'information sur l'énergie.

Cet atelier s'arrime avec les efforts en cours de Statistique Canada pour revoir son approche en matière de données sur l'énergie, principalement à travers le *Centre canadien d'information sur l'énergie*³ qui sert de guichet unique pour repérer les données sur l'énergie diffusées à travers les différents organismes fédéraux. Plus récemment, l'agence fédérale a amorcé une réflexion plus large sur la valorisation et l'interprétation des données dans tous les secteurs pour « servir la population canadienne » dans le cadre d'une conférence les 23 et 24 février 2022⁴. L'évènement n'était pas accessible au public, il visait exclusivement les employé(e)s de la fonction publique fédérale.

L'atelier s'inscrit également dans le cadre du *Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec*, qui reconnaît qu'adopter une approche plus transparente, collaborative et ouverte à l'accès de données sur l'énergie est essentiel pour atteindre les cibles gouvernementales énoncées notamment dans le *Plan pour une économie verte 2030*⁵, dont la réduction de 40 % de produits pétroliers consommés, l'amélioration de 15 % de l'efficacité énergétique et l'augmentation de 50 % la production de bioénergies d'ici 2030⁶ par rapport à 2013. À l'horizon 2030, le Plan directeur a pour vision de faire en sorte que les connaissances et le partage de données « guide[nt] le choix des orientations et des actions pour atteindre les cibles », accentue la participation citoyenne et favorise l'innovation dans les marchés⁷.

La loi constitutionnelle de 1982 confère aux provinces la compétence exclusive en matière de gestion des ressources énergétiques⁸, tandis la *Loi sur la Statistique* confère la responsabilité de la collecte et la compilation des

² Consultez la programmation de l'atelier : <https://energie.hec.ca/events/28sept2021/>

³ Statistique Canada, 2022. *Centre Canadien d'information sur l'énergie*, site web consulté le 18 mai 2022, <https://information-energie.canada.ca/fr>

⁴ Statistique Canada, 2022. Conférence sur les données 2022 – Valoriser les données et leur interprétation pour servir la population canadienne, https://wiki.gccollab.ca/Conf%C3%A9rence_sur_les_donn%C3%A9es_2022_-_Ordre_du_jour#De_14_h_30_C3.A0_15_h_30_-_S.C3.A9ances_simultan.C3.A9es

⁵ Gouvernement du Québec, 2020. *Plan pour une économie verte 2030 – Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques*, www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/plan-economie-verte

⁶ Gouvernement du Québec, 2016. *Politique énergétique 2030, L'énergie des Québécois — Source de croissance*, <https://mern.gouv.qc.ca/energie/politique-energetique/>

⁷ Transition énergétique Québec, 2018. *Conjuguer nos forces pour un avenir énergétique durable - Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023*, p.140-142, <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/plan-directeur-en-transition-energetique>

⁸ Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-12.html#h-39>

données sur l'énergie à Statistique Canada et d'autres instances fédérales (ex., Ressources naturelles Canada et son Office de l'efficacité énergétique)⁹. Les règles de suppression de données appliquées par Statistique Canada, qui visent à préserver la confidentialité des industries répondantes en raison de sensibilités concurrentielles, sont davantage conçues à l'échelle nationale. Ces règles peuvent changer sans préavis et suivent une méthodologie elle-même confidentielle. Dans le contexte de la transition, elles affectent de façon prépondérante les produits pétroliers et les données sur la consommation énergétique dans les sous-secteurs industriels. Il existe également un manque de données pour certains secteurs ou filières stratégiques pour réussir la transition énergétique.

Autrement dit, les provinces disposent d'un pouvoir légal pour adapter la transition énergétique à leur contexte, mais n'ont pas le pouvoir d'obtenir toutes les données nécessaires pour réaliser des analyses soutenant une prise de décision éclairée.

Au Québec, plus de 70 % des émissions de GES proviennent de sources énergétiques. La transition énergétique consiste essentiellement à réduire notre consommation d'hydrocarbures par l'efficacité et la substitution énergétique faible en carbone. La suppression et le manque de données ont pour effet de limiter le suivi des secteurs, la compréhension des marchés et, par conséquent, la capacité des acteurs provinciaux à prendre des décisions éclairées sur les mesures, les règlements, les investissements, de même que les projets de recherche à réaliser pour la mise en œuvre de la transition énergétique en vue d'atteindre des objectifs climatiques.

La suppression des données est un sujet important qui ne peut être résolu facilement. Le Comité consultatif externe (CCE) du Centre canadien d'information sur l'énergie (CCIE) a reconnu, lors d'une rencontre en 2021, la « nécessité de réviser la *Loi sur la statistique* afin de mieux refléter les besoins de l'ère numérique et de garantir la disponibilité des renseignements essentiels pour éclairer les questions urgentes¹⁰ ». Selon le compte rendu, le Conseil consultatif canadien de la statistique (CCCS) « examine la *Loi sur la statistique* afin de déterminer les limites précises de ce qui peut être fait actuellement dans les limites légales de la loi, et qu'il fera des recommandations au statisticien en chef. » Or, aucun nouveau compte rendu ou réponse du CCCS n'a été publié depuis¹¹.

Certaines informations sur l'énergie, jugées confidentielles, sont néanmoins essentielles pour comprendre les systèmes énergétiques des provinces. Dans le contexte de l'urgence climatique, il est pertinent de s'interroger sur l'adéquation entre l'interprétation de la confidentialité et l'absence de certaines données en énergie, d'une part, et le mandat de Statistique Canada, d'autre part, qui est de fournir des renseignements et des analyses statistiques dans le but 1) de permettre l'élaboration et l'évaluation des politiques et des programmes publics; et 2) d'améliorer la prise de décisions dans les secteurs public et privé au profit de tous les Canadiens¹².

Pour les fins de l'atelier, deux principaux défis concernant les données énergétiques ont donc été abordés :

- 1. La disponibilité :** La disponibilité des données consiste à garantir que les données soient à la disposition des utilisateurs finaux pour des applications quand ils en ont besoin¹³. Elle définit la mesure dans laquelle les données sont facilement utilisables, ainsi que les procédures, outils informatiques nécessaires qui permettent de gérer, mettre à jour et rendre ces données disponibles. Au Canada, certaines données énergétiques existent, mais sont dispersées ou difficilement utilisables. Les enjeux de disponibilité touchent autant l'étendue des variables couvertes par les données que leur granularité temporelle et géographique. À titre d'exemple, certains secteurs énergétiques sont peu ou pas couverts, comme la biomasse, les énergies renouvelables et l'hydrogène, ou encore les sous-secteurs industriels (ex., aluminium, ciment, raffinerie). Plusieurs données disponibles ne le sont

⁹ *Loi sur la statistique*, L.R.C. 1985, ch. S-19 (à jour au 19 mai 2022), Gouvernement du Canada, <https://laws.justice.gc.ca/fr/lois/S-19/TexteCompleet.html>

¹⁰ Statistique Canada, 2021. Résumé de la réunion du Comité consultatif externe du Centre canadien d'information sur l'énergie – le 12 mai 2021, <https://www.statcan.gc.ca/fr/apercu/pertinent/ccie/reunion/2021-05-12>

¹¹ Statistique Canada, 2021. Conseil consultatif canadien de la statistique, site web consulté le 1^{er} août 2022, <https://www.statcan.gc.ca/fr/apercu/pertinent/CCCS>

¹² Statistique Canada, 2021. *Mandat et objectifs*, site web consulté le 10 juillet 2021, www.statcan.gc.ca/fr/apercu/mandat

¹³ Techopedia, 2022. *Data Availability*, Site web, www.techopedia.com/definition/14678/data-availability

que sur une base annuelle ou mensuelle, ce qui peut être problématique dans certains contextes (ex., ventes d'essence, capacité électrique). Ces données ne sont aussi généralement disponibles qu'au niveau national ou provincial. Des données plus fréquentes et plus détaillées au niveau régional ou municipal sont souvent demandées.

- 2. L'accès limité et la suppression :** L'accès aux données désigne la capacité d'un utilisateur à accéder ou à récupérer des données dans une base de données ou tout autre format structuré afin de les extraire et les manipuler pour réaliser des analyses¹⁴. Certaines données, collectées par Statistique Canada et d'autres organismes gouvernementaux, sont supprimées pour des raisons de confidentialité. Cela est souvent lié à la protection des sensibilités concurrentielles des industries répondantes et à l'absence de dérogation à la confidentialité obtenue d'un fournisseur de données en vertu de la *Loi sur la statistique*. Cette suppression limite le suivi du secteur, la compréhension des marchés et, par conséquent, la capacité à prendre des décisions éclairées pour la mise en œuvre de la transition énergétique¹⁵.

Pour discuter de ces deux enjeux, une quarantaine d'intervenants issus de différents niveaux décisionnels des milieux universitaire, gouvernemental, privé et associatif, ont été rassemblés dans un atelier en ligne (voir la liste à l'annexe 1). L'atelier comprenait trois étapes :

- i. Partage d'un document de travail.** En préparation pour l'atelier, une synthèse des règles de droit et des enjeux concernant la suppression et la confidentialité des données en énergie au Canada a été préparée pour les personnes participantes;
- ii. Conférence de cadrage** le 28 septembre 2021, par webinaire, dont l'objectif était de préparer les personnes participantes pour leur contribution à l'une des quatre tables rondes de discussion;
- iii. Tables rondes virtuelles** tenues les 29 et 30 septembre 2021. Dans le cadre de ces tables, les participants disposaient de trois heures pour répondre à six questions élaborées par l'équipe de recherche. Chacune des tables était composée d'une dizaine de participants.

En ouverture de la conférence de cadrage, **Mathieu Payeur, directeur des stratégies énergétiques au Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques du MERN**, a rappelé l'importance de la transparence et de l'accès aux données en énergie pour améliorer la prise de décision et assurer une convergence des marchés avec les cibles ambitieuses des gouvernements fédéral et provinciaux. Il a également soulevé le besoin de moderniser l'approche en matière de données pour répondre aux défis de la transition énergétique dans un contexte complexe qui vise l'équilibre entre la confidentialité et l'intérêt public.

Le présent document fait une synthèse des faits saillants issus des tables rondes et des présentations dans le cadre de la conférence de cadrage. Pour faciliter l'utilisation pratique des recommandations découlant de ce rapport, les principales pistes d'action des tables rondes ont été structurées de sorte à mettre davantage en évidence les points d'accord ou de désaccords majeurs du groupe.

Le thème des données en énergie étant large, les auteurs reconnaissent que les pistes d'action ne sont pas exhaustives et reflètent les expertises des personnes qui ont participé aux tables. Les points soulevés, notamment en matière de révision de la *Loi sur la Statistique*, exigeront d'autres consultations et expertises plus ciblées. Il s'agit donc d'une étude exploratoire du sujet.

¹⁴ Techopedia, 2022. *Data Access*, Site web, www.techopedia.com/definition/26929/data-access

¹⁵ À noter que Statistique Canada peut établir des ententes de partage de données avec des ministères et organismes provinciaux, en autant que ces données partagées restent confidentielles.

Conférence de cadrage

La conférence de cadrage avait pour objectif de fournir à l'ensemble des personnes participantes un état des lieux des enjeux liés à l'offre de données nécessaires pour l'analyse et la prise de décision en matière de transition énergétique, à travers les points de vue de fournisseurs et d'utilisateurs de données en provenance des milieux gouvernemental, universitaire et industriel. Ce partage d'informations permettait aux personnes participantes d'être mieux préparés pour les discussions en plénière.

La conférence de cadrage a été diffusée par visioconférence. Sept conférences ont été présentées aux participants dans la journée du 28 septembre 2021. Ces conférences ont été scindées en deux parties, soit une première sur l'état des lieux des données sur l'énergie au Canada et dans les provinces, avec un point de vue sur les enjeux de confidentialité pour l'industrie et une deuxième proposant un balisage des pratiques en matière d'accès et de disponibilité des données sur l'énergie, avec une présentation sur l'approche aux États-Unis. La section qui suit présente un sommaire des idées avancées par les conférenciers. Les présentations et enregistrements de ces panels sont disponibles en ligne¹⁶.

Partie 1 | État des lieux des données en énergie

En ouverture, **Carolyn Cahill, directrice de la division de la statistique de l'environnement et de l'énergie et Angelo Elias, chef du portail du Centre canadien d'information sur l'énergie (CCIE) de Statistique Canada** ont présenté un survol du CCIE et du programme des statistiques sur l'énergie de Statistique Canada, ainsi que de l'approche de l'agence à la suppression de données. En 2019, le budget fédéral a annoncé 15,2 M \$ sur cinq ans, et 3,4 M \$ par année par la suite, pour la création du CCIE qui sert de point d'accès unifié à l'ensemble de l'information sur l'énergie au Canada. Le centre a pour ambition d'harmoniser l'offre des données sur l'énergie à l'échelle canadienne de manière à réduire la duplication et les incohérences entre les multiples sources. Il souhaite également fournir de nouveaux outils d'analyses et des produits qui appuieront la modélisation prospective pour éclairer la prise de décisions et alimenter la recherche.

Les conférenciers ont rappelé l'obligation légale qu'impose la *Loi sur la statistique* à protéger la confidentialité des données collectées par l'agence, afin de maintenir la confiance des répondants, mais reconnaissent que cela présente un défi, notamment en raison de la concentration élevée dans certains secteurs industriels (petit nombre d'entreprises) et pour plusieurs provinces. Les règles de suppression tiennent compte de plusieurs contraintes, dont le nombre de répondants potentiels, la proportion de contribution de chacun des répondants pour chacune des cellules et les ententes de divulgation reçues. De récentes améliorations méthodologiques ont permis de réduire la suppression de certaines données – plus souvent à l'échelle nationale. Statistique Canada reconnaît toutefois les enjeux engendrés par les suppressions de données, dont le besoin d'un minimum de données en support à l'établissement et à l'évaluation de politiques à l'échelle provinciale, de même que les incohérences entre les résultats des modèles et simulations utilisant des hypothèses similaires, car les méthodes d'estimation des valeurs manquantes diffèrent entre utilisateurs. Pour traiter ces enjeux, des pistes de solution seront explorées, dont l'évaluation du niveau de sensibilité des données et les risques de divulgation; l'identification des données clés nécessaires au niveau provincial dans le contexte de la transition énergétique; et l'examen de nouvelles approches méthodologiques, comme la perturbation de données, pour permettre leurs publications.

¹⁶ HEC Montréal, 2021. *Données sur l'énergie au Canada / Energy Data in Canada*, page web, <https://energie.hec.ca/events/28sept2021/>

Ismaël Cissé, économiste au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, a présenté un aperçu provincial des enjeux liés aux données sur l'énergie. En raison de la responsabilité des provinces à réaliser la transition énergétique, il est essentiel que les gouvernements disposent de données à jour pour l'élaboration de politiques, de programmes et de plans d'action qui s'appuient entre autres sur les documents de consultation permettant d'impliquer différentes parties prenantes. Ces données sont également utiles pour le suivi de marché, des tendances et des impacts économiques, ainsi que pour l'évaluation de l'impact des mesures pour l'atteinte des cibles. Les gouvernements provinciaux sont confrontés à de nombreux enjeux en matière de données, dont la capacité limitée de diffusion et la disponibilité en raison de pratiques de divulgation des données énergétiques officielles.

Tout comme le gouvernement fédéral, M. Cissé rappelait que ceux des provinces, d'une part, font également face à des contraintes juridiques de confidentialité et d'accès aux données entre ministères et organismes et, d'autre part, sont limités dans leur capacité de partage d'information en raison d'obligations de protection et des renseignements personnels auxquels ils sont soumis. Pourtant, la transition énergétique exige l'accès et le suivi de statistiques et d'indicateurs pour transformer les pratiques, stimuler l'innovation et développer les marchés, comme les énergies émergentes (ex., hydrogène, bioénergie, solaire). Les besoins urgents en données incluent notamment la consommation d'énergie par sous-secteur industriel, le transport de marchandises et des données régionales. Des initiatives ont été lancées au Québec pour améliorer la collecte de données et les capacités de modélisation. Il conclut qu'il nous faudra réfléchir collectivement à une nouvelle approche pour réconcilier le partage de renseignements et la protection de la confidentialité dans un contexte de transition énergétique, de même qu'une extension des pouvoirs provinciaux de collecte de données clés. La mutualisation des efforts et travaux par des partenariats, seront également nécessaires, de même qu'une meilleure collaboration et amélioration de la flexibilité dans les exigences des ententes de partage de données avec les différents acteurs, et selon le type d'utilisation.

Le dernier panel offrait des perspectives sur le partage et les enjeux de confidentialité des données pour l'industrie. **Christophe Bélanger, conseiller stratégique à la direction Intelligence client d'Hydro-Québec**, a fait valoir que la valorisation et le partage des données à l'externe sont déjà inscrits dans les principes directeurs d'entreprise en vue de faciliter l'accès aux données, mettre en valeur les attributs de l'électricité québécoise et contribuer à l'innovation dans les milieux d'affaires et de la recherche. Ces données comprennent, entre autres, les pannes et interruptions de service, la demande d'électricité et l'historique des données de production et de consommation d'électricité au Québec. Dans les années à venir, Hydro-Québec compte partager davantage d'information sur les émissions de GES et la consommation d'électricité, de même que contribuer activement à l'efficacité énergétique et à la décarbonation de l'économie.

Pour réaliser ces objectifs, l'entreprise doit surmonter deux enjeux. Le premier, de nature structurelle, est de mettre en œuvre des processus qui assureront un équilibre entre l'accès à l'information et la vie privée, le respect de conformité de normes établies (ex., *North American Electric Reliability Corporation*, NERC, ou *Federal Energy Regulatory Commission*, FERC) et le maintien de la sécurisation des données en vue de minimiser les risques. Le deuxième, de nature économique, est d'évaluer l'adéquation entre les retombées financières et sociétales liées à l'ouverture des données, sans compromettre la compétitivité et la stratégie commerciale de la société d'État et de ses clients majeurs. Par exemple, la divulgation d'informations stratégiques liées à la publication en temps quasi réel de données de production peut avoir des impacts sur les stratégies commerciales ou sur l'acceptabilité sociale de projets majeurs. Pour conclure, M. Bélanger propose, comme piste de solution, une approche fondée sur trois axes : la mobilisation, la collaboration et la valorisation. La première vise à sensibiliser différents acteurs sur l'importance de démocratiser l'accès aux données pour innover comme société; la deuxième consiste à accompagner l'ouverture des données selon les risques et les besoins pour atteindre les objectifs ambitieux que s'est fixés le Québec en matière de transition énergétique; et finalement la troisième piste est de démontrer les impacts positifs de l'ouverture aux données vers l'atteinte des cibles, l'innovation et le transfert de connaissance.

Pour clore la séance, **Ann Hagedorn, coordonnatrice à Petrinex**, a présenté l'approche de gestion des données industrielles dans le secteur pétrolier. Petrinex est une organisation conjointe de gouvernements (fédéral, Alberta, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Manitoba) et de l'industrie (CAPP, EPAC) qui favorise une gestion normalisée, sécuritaire et exacte de l'information essentielle à la gestion des redevances, à la réglementation et aux besoins commerciaux du secteur pétrolier. L'industrie utilise Petrinex comme guichet unique pour communiquer et recevoir l'information sur le secteur pétrolier et gazier provenant des diverses administrations (ex., données sur les puits et installations, exploitants, production, factures, demande de remboursement et réductions des redevances de la Couronne). La disponibilité des données est assujettie aux échéances de présentation des rapports, mais l'accès public est limité en raison de sensibilités concurrentielles. L'industrie se préoccupe particulièrement de savoir qui a accès à ses données volumétriques et a estimé que deux types de données ne devraient pas être divulguées : 1) les renseignements confidentiels et sur les nouvelles technologies utilisées pour augmenter la production; 2) les renseignements commerciaux stratégiques, dont l'identification des clients et la concurrence entre les installations lucratives, comme les terminaux et les usines de valorisation.

En raison de ces préoccupations, le niveau d'accès varie selon le type d'utilisateur, explique Mme Hagedorn. Le public peut accéder aux données volumétriques et celles concernant les infrastructures de certaines provinces, jugées non sensibles, mais plusieurs données volumétriques relatives aux installations (ex., terminaux, raffineries, pipelines, sables bitumineux exploitables) ne sont pas accessibles. Les gouvernements provinciaux participants ont accès aux données relatives à leur territoire, mais pas à celles des autres. Statistique Canada, quant à elle, reçoit les données extraites d'ensembles des données, mais n'a pas accès aux demandes de renseignements ou aux rapports de Petrinex en ligne. L'accès de l'industrie aux données volumétriques est également limité en fonction du statut de l'associé commercial, comme exploitant ou non de l'installation en question.

Les présentations des conférenciers

Angelo Elias et Carolyn Cahill. *Approche canadienne à la suppression et le partage de données,*
https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2021/09/1-CAHILL_PPT-FR.pdf

Ismaël Cissé. *Données sur l'énergie au Canada : Perspectives et enjeux au Québec,*
https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2021/09/2-CISSE_PPT-FR.pdf

Christophe Bélanger. *L'initiative Données ouvertes à Hydro-Québec,*
https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2021/09/3-BELANGER_PPT_FRA.pdf

Ann Hagedorn. *Petrinex – Données sur le secteur pétrolier et gazier,*
https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2021/09/4-HAGEDORN_PPT-FR.pdf

Enregistrement de la conférence (partie 1): <https://youtu.be/214Dujp0Ni0>

Partie 2 | Balisage de pratiques en matière d'accès et de disponibilité des données sur l'énergie

La deuxième séance de la conférence avait pour objectifs de présenter les perspectives des utilisateurs de données et des implications des pratiques actuelles en matière d'accès aux données

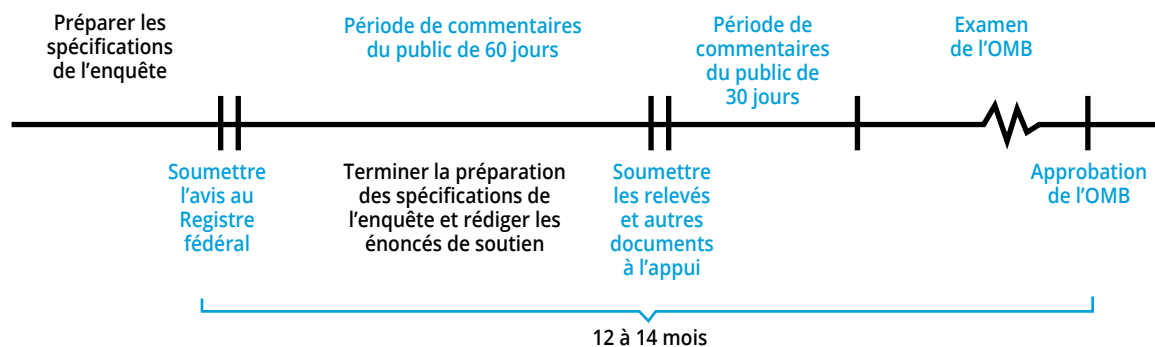
La transition énergétique qu'il est nécessaire de réaliser pour éviter les pires impacts des changements climatiques demande une transformation en profondeur de nos systèmes énergétiques, selon **Pierre-Olivier Pineau, professeur titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal**. La production doit être centrée sur les énergies renouvelables et sans émissions de GES et la consommation doit être réduite au maximum. Beaucoup d'informations détaillées sur le système énergétique sont cependant absentes au Canada : impossible de connaître la consommation de produits pétroliers par province sur une base mensuelle, pauvreté de détails sur le déploiement et la consommation de certaines énergies renouvelables comme la géothermie, le solaire ou la biomasse, par exemple. M. Pineau a présenté un balisage international (incluant les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'Australie) et a montré que le Canada se classe systématiquement dernier dans la granularité physique et temporelle des données énergétiques pour toutes les variables étudiées (consommation électrique, production de pétrole, etc.). Pire encore, le Canada est le pays qui met le plus temps à rendre ces informations publiques. Un grand nombre de données sont aussi cachées et considérées comme « confidentielles » alors que dans d'autres pays elles sont accessibles – notamment aux États-Unis, même pour les petits états.

En conclusion, M. Pineau rappelle que, pour pouvoir planifier et gérer la transition énergétique, un plus grand accès aux données énergétiques est essentiel. Si d'autres pays comparables au Canada sont en mesure de rendre ces données publiques, le Canada en serait aussi capable.

Thomas Leckey, administrateur adjoint des statistiques à la US Energy Information Administration (EIA; Agence de l'information sur l'énergie) a présenté la structure et l'approche du système statistique américain en matière de données sur l'énergie, ainsi que les principes et les règles d'équilibre concernant la suppression et l'accès aux données. Le système statistique américain est décentralisé sur le plan opérationnel. Il compte 190 organismes, dont 14 sont considérés comme des organismes principaux. L'EIA, qui compte parmi ces derniers, relève de l'Office du bureau du secrétaire du Département de l'énergie, mais l'administrateur en chef de l'EIA est nommé par le président des États-Unis. Pour assurer une indépendance et limiter l'ingérence politique ou toute autre intervention induite, la loi qui a créé l'EIA en 1977 confère l'autorité absolue à l'Administrateur en chef sur la publication et la divulgation des données sur l'énergie.

Le rôle de l'EIA est de fournir une vision impartiale et transparente des marchés de l'énergie afin de favoriser la compréhension par le public des questions importantes liées à ce secteur. Les programmes de l'EIA s'appuient sur des pouvoirs de collecte de données à la fois obligatoires et négociés avec les fournisseurs de données. L'objectif est de maximiser l'accès public aux données tout en maintenant la confidentialité. Les enquêtes doivent toutefois passer à travers un processus d'approbation indépendant établi par l'*Office of Management and Budget (OMB)*, qui comprend une période de consultation publique de 60 jours (voir graphique 1). Les consultations permettent de valider différents paramètres de l'enquête, dont les données à collecter, la méthodologie, les coûts. Ce processus assure la transparence et la pertinence des enquêtes. Celles-ci doivent être revues tous les trois ans. Pour terminer, M. Leckey a passé en revue l'approche méthodologique de la suppression de données utilisées par l'EIA. Il a souligné que, malgré l'intérêt à maintenir la suppression de données pour des raisons de compétitivité, le milieu des affaires représente le plus grand utilisateur de données en énergie (62 %).

GRAPHIQUE 1. PROCESSUS D'APPROBATION PAR L'OFFICE OF MANAGEMENT AND BUDGET (OMB) D'UNE ENQUÊTE PROPOSÉE PAR L'IEA – ÉCHÉANCIER NORMAL



Source : Leckey, T. 2021

Alexia Argiolas, doctorante en droit à l'Université de Montréal, a enchaîné avec la présentation d'une étude de comparaison juridique des systèmes statistiques américain et canadien et de leur approche à la suppression des données sur l'énergie¹⁷. L'étude visait également à déterminer si l'interprétation qui est faite de la confidentialité par Statistique Canada, dans le contexte des données sur l'énergie, est en adéquation avec son mandat consistant notamment à fournir des renseignements qui permettent l'élaboration et l'évaluation des politiques et programmes publics afin d'améliorer la prise de décisions au profit de tous les Canadiens.

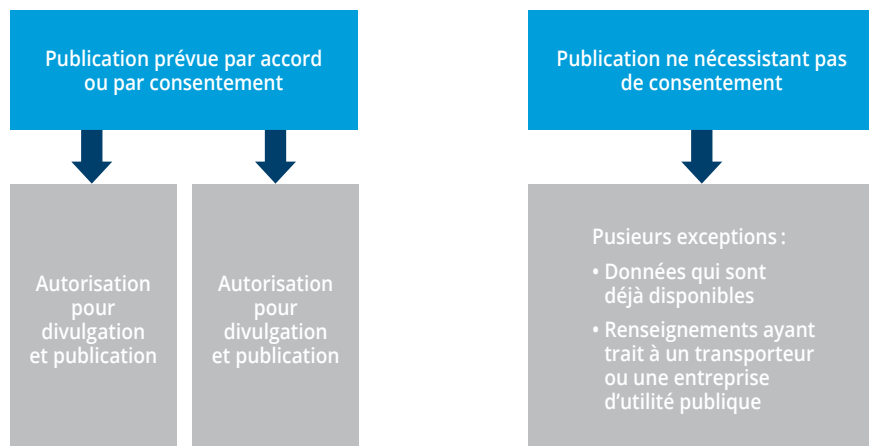
Plusieurs données sur l'énergie à l'échelle provinciale, collectées par Statistique Canada, ne sont pas publiées pour des raisons de confidentialité. Ces informations sont toutefois essentielles pour la prise de décision et la compréhension des systèmes énergétiques provinciaux. Elles peuvent être partagées avec les gouvernements provinciaux lorsque des ententes sont établies, mais celles-ci restent confidentielles et non-transparentes.

Elle note cinq différences entre l'approche américaine et canadienne, dont trois sont majeures. Contrairement aux États-Unis, le système statistique canadien est centralisé et ne dispose pas d'une agence spécialisée en statistiques énergétiques. De même, le système américain dispose d'un organisme indépendant de l'EIA (l'OMB; voir graphique 1) pour réaliser les normes de ses recensements et enquêtes. Au Canada, ces normes sont établies par Statistique Canada, qui est aussi un organisme indépendant. Le statisticien en chef possède l'autorité de décider du caractère obligatoire ou non des demandes de renseignements, sauf dans certains cas – ce qui lui confère une grande marge de manœuvre sur les données, dont celle sur l'énergie, pour décider si l'information publiée représente un réel besoin à des fins statistiques et si leur publication est nécessaire pour le bien public.

Statistique Canada utilise différentes méthodologies de suppression, mais ne les rend pas publiques, contrairement à l'approche de l'EIA qui s'appuie sur un processus consultatif. Deux exceptions à la confidentialité existent dans le cas canadien, 1) celle par consentement, à travers une entente de renonciation à la confidentialité par le répondant ou dérogation, et 2) celle sans consentement lorsque les données sont déjà publiées ailleurs ou lorsqu'elles proviennent d'entreprises privées dont les services sont considérés par l'État comme essentiels au public en général (voir graphique 2). Le pouvoir discrétionnaire du statisticien en chef lui permet de déterminer si l'information publiée représente un réel besoin à des fins statistiques et si elle est nécessaire pour le bien public. Pour prendre sa décision, il peut s'appuyer sur le contexte, mais doit respecter les exigences de son mandat. Il n'existe pas de définition officielle de ce qui est nécessaire pour le « bien public » – et encore moins dans le contexte de l'urgence climatique.. Donc, il doit décider au cas par cas. Cette décision peut être contestée.

¹⁷ Argiolas, A., 2021. *Aperçu et enjeux des règles de droit pour la suppression et la confidentialité des données en énergie au Canada*, Document de travail préparé dans le cadre de l'atelier sur les données en énergie au Canada, 1^{re} édition, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, <https://energie.hec.ca/confidentialite-donnees-en-energie-au-canada/>

GRAPHIQUE 2. EXEMPLES D'EXCEPTIONS À LA CONFIDENTIALITÉ DANS LA LOI DE LA STATISTIQUE PERMETTANT LA PUBLICATION DE DONNÉES



Sources : Argiolas, 2021; Statistique Canada, 2021.

Pour conclure, Mme Argiolas mentionne qu'il existe peu de jurisprudence contrôlant une décision de refus du statisticien en chef de se prévaloir d'une exception à la confidentialité. Elle termine avec une réflexion sur l'importance d'élargir l'interprétation de la confidentialité afin que la définition d'entreprises privées, dont les services sont considérés comme essentiels au public, puisse comprendre les produits pétroliers et la pertinence de rendre public la méthodologie de suppression de données, comme aux États-Unis, afin d'assurer plus de transparence et d'acceptabilité sociale.

Le dernier conférencier, **Bradford Griffin, directeur général du Centre canadien de données sur l'énergie et les émissions à l'Université Simon Fraser**, a présenté un aperçu de la disponibilité des données pour le secteur industriel, des initiatives en cours, et des défis liés aux données canadiennes dans le contexte de la recherche. Pour évaluer le potentiel de décarbonation et l'efficacité de mesures gouvernementales, il faut des données sur l'offre, la transformation et la demande d'énergie, ainsi que sur les coûts et les prix. Or, réaliser ces analyses à l'échelle provinciale est souvent problématique pour diverses raisons, dont la suppression de données pour la consommation industrielle, la divergence de valeurs entre différentes sources et le manque de transparence dans les définitions des termes et facteurs de conversion en énergie. Le chercheur souligne que les données provinciales devraient être accessibles au public, car elles sont nécessaires pour la modélisation et l'analyse comparative des politiques régionales. Il reconnaît cependant que la plupart des utilisateurs n'ont besoin que de données représentatives.

Un guichet unique pour harmoniser l'offre de données sur l'énergie entre les gouvernements s'impose, selon M. Griffin. Le CCIE en est à ses débuts et doit aller plus loin. Celui-ci devrait assurer plus de cohérence entre les fournisseurs de données et permettre à l'industrie de se rapporter à une seule instance disposant d'une méthodologie uniforme. Les fournisseurs devront s'entendre sur ce qui est recueilli, ce qui est public et les méthodes à utiliser. Les autres pistes d'amélioration comprennent des données sur la performance des technologies prospectives pour décarboner l'économie et l'impact des coûts de l'énergie pour les utilisateurs finaux, comme les entreprises du commerce de détail et de gros.

Les présentations des conférenciers

Pierre-Olivier Pineau. *Disponibilité des données en énergie : besoins et balisage,*
https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2021/09/5-PINEAU_PPT-FR.pdf

Thomas Leckey. *Principes statistiques d'équilibre – le système américain,*
https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2021/09/6-LECKEY_PPT-FR.pdf

Alexia Agriolas. *Aperçu et enjeux des règles de droit pour la suppression et la confidentialité des données en énergie au Canada,* https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2021/09/7-ARGIOLAS_PPT-FR.pdf
• Rapport : <https://energie.hec.ca/confidentialite-donnees-en-energie-au-canada/>

Bradford Griffin. *Données sur l'énergie dans l'industrie : perspectives et enjeux pour la recherche,*
https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2021/09/8-GRIFFIN_PPT-FR.pdf

Enregistrement de la conférence (partie 2) : <https://youtu.be/KStsGwFiLNM>

Résultats des tables rondes

Les tables rondes visaient à recueillir des informations sur cinq thèmes : (1) l'importance accordée aux données sur l'énergie pour réussir la transition énergétique; (2) la satisfaction de l'état des données sur l'énergie au Canada; (3) les besoins prioritaires en matière de données; (4) les réformes à envisager pour favoriser la divulgation de données; et (5) les pistes pour améliorer l'implication des parties prenantes et le partage de données. Les personnes participantes étaient également invitées à partager leurs perspectives sur le Centre canadien d'information sur l'énergie (CCIE).

On comptait au total quatre tables rondes virtuelles, dont chacune comptait une douzaine de personnes (voir l'annexe 1). Deux se déroulaient en français, l'une en anglais et une dernière dans les deux langues. L'équipe de recherche animait les tables et veillait à la prise de notes (voir l'annexe 2). À partir de ces notes, les auteurs ont dégagé des constats et pistes d'action partagés par les participants d'une table, mais également des idées qui étaient communes aux réponses des différents groupes.

Pour assurer que la composition des différentes tables respecte des critères de représentativité et de diversité des profils et des organisations, l'équipe de pilotage s'est assuré de la présence d'une pluralité de sensibilités, de points de vue et de préférences par rapport aux différentes dimensions d'appréciation concernant les données de l'énergie. Ainsi, chacune des tables rassemblait des personnes de divers milieux institutionnels (ex., universitaire, gouvernemental, privé et associatif) et niveaux décisionnels. Pour s'assurer de la conformité des points de vue avancés dans ce rapport final, une copie préliminaire a été transmise aux participants pour commentaires.

Importance des données sur l'énergie

Plus de 90 % des participants attribueraient une importance « élevée » à l'accès aux données fiables, transparentes et pertinentes sur l'énergie, aux échelles provinciale et sectorielle, pour accélérer la mise en œuvre des actions et l'amélioration de la prise de décision en matière de transition énergétique.

Plusieurs raisons expliquent ce résultat. Toutefois, il y avait une unanimité sur leur importance pour **établir un portrait fiable du système énergétique en vue d'évaluer le potentiel, l'efficacité et le suivi de mesures et politiques** vers l'atteinte d'objectifs de transition et de décarbonation. Dresser un bilan était perçu comme la première étape pour établir une référence (temps zéro) à partir de laquelle peut être réalisé le suivi de l'évolution de l'impact des mesures sur les tendances pertinentes à la transition, de même que leur comparaison relative entre différents secteurs et juridictions. Cet état des lieux permettrait également de **fixer les priorités pour la collecte de données et le financement de mesures qui optimiseront les retombées pour chaque dollar investi dans la décarbonation de l'économie**.

Plusieurs soulignaient que l'analyse de données en matière de transition énergétique se faisait le plus souvent après la prise de décision, pour justifier les mesures et politiques, qu'en amont du processus décisionnel pour appuyer leur élaboration. Or, pour que les politiques soient crédibles, structurantes et pertinentes, il y avait un consensus sur le fait qu'elles doivent être fondées sur des données probantes et des balisages (*benchmarking*). De plus, **l'accès à des données transparentes contribuerait à « dépolitiser » (au sens de rendre moins partisane) la transition énergétique par une prise de décision éclairée**.

L'accès aux données pour l'analyse des marchés est important pour stimuler l'innovation et faire évoluer la science en matière de transition énergétique. Selon des participants, lorsque différents acteurs

disposent d'informations transparentes, ils peuvent prendre des décisions stratégiques, notamment pour les investissements, en vue d'assurer une meilleure cohérence des actions en fonction des dynamiques et opportunités dans les marchés. **La transparence et l'accès aux données assurent une imputabilité des entreprises pour évaluer leur exposition aux risques climatiques.** Certains sont d'avis qu'il existe une culture de surprotection des données, même lorsque l'enjeu de la concurrence est de moindre importance. L'accès et la transparence sont donc importants pour assurer une équité sociale nécessaire au bien commun.

Selon les perceptions dans les tables, l'accès aux données est indispensable pour **formuler des hypothèses fiables, crédibles et transparentes dans des modèles prospectifs et les scénarios**, de même que l'évaluation de potentiels technoéconomiques des mesures de décarbonation. Réaliser des analyses prospectives à partir de données précises et transparentes permettrait d'évaluer et mieux comprendre les incertitudes et limites des résultats.

Finalement, les participants reconnaissaient la **valeur pédagogique de l'accès aux données sur l'énergie pour sensibiliser et mobiliser le public** dans la transition énergétique. L'accès et la transparence des données favoriseraient l'acceptabilité et la crédibilité des actions. Certains ont noté, cependant, qu'il faut veiller à ne pas prendre les données comme une finalité pour passer à l'action.

PRINCIPAUX CONSTATS

- 1. L'accès plus large aux données est indispensable pour broser un portrait du système énergétique en vue d'évaluer le potentiel, l'efficacité et le suivi de mesures et politiques** en vue de l'atteinte d'objectifs de transition énergétique et de décarbonation de l'économie.
- 2. L'accès aux données stimule l'innovation dans les marchés et fait évoluer la science** par la circulation de la connaissance grâce aux analyses faites à partir de données fiables, crédibles et transparentes.
- 3. La disponibilité de données désagrégées est nécessaire pour accélérer la transition énergétique**, car elle favorise une prise de décision éclairée et assure une cohérence des actions posées par les différents acteurs et gouvernements.
- 4. L'acceptabilité sociale et la mobilisation de l'opinion publique en faveur de la transition énergétique dépendent de la disponibilité et de la transparence des données**, car elles assurent la crédibilité des politiques et mesures auprès du public.

Satisfaction de l'état des données sur l'énergie

À l'exception de quelques membres de certaines tables la majorité d'entre eux se disaient peu ou pas satisfaits de l'état actuel des données sur l'énergie aux échelles canadienne et provinciale. Le niveau de satisfaction variait en fonction des intervenants – c'est-à-dire selon qu'ils étaient des utilisateurs ou des fournisseurs de données, ou encore des intervenants externes ou internes à la fonction publique. Certains fournisseurs et intervenants internes, ayant accès plus facilement aux données, avaient une opinion plus favorable.

L'insatisfaction plus généralisée découlait de la perception d'un **manque de transparence liée à la suppression de données sur l'énergie, de même que le manque de cohérence dans la disponibilité et entre les sources de ces données.** Certains reconnaissaient une amélioration dans la disponibilité à l'échelle nationale, mais notaient de nombreuses lacunes aux échelles provinciale et municipale – particulièrement concernant les données sur les hydrocarbures. Les participants notaient également une divergence dans l'exactitude des données entre les sources au niveau fédéral (ex., Statistique Canada, RNCan, Régie de l'énergie), de même qu'entre celles des gouvernements fédéral et provincial. Ces écarts rendent plus difficile une compréhension commune et une vision intégrée du portrait énergétique. En réaction à ces lacunes, il y a plusieurs besoins

exprimés, notamment l'harmonisation et la standardisation des données et **l'amélioration de la couverture et la désagrégation des données à l'échelle provinciale et régionale, par filière énergétique** (ex., bioénergies, hydrogène, gaz naturel renouvelable, éolien) **et par sous-secteur de consommation** (ex., sous-secteurs industriels, transport commercial, bâtiments commerciaux et institutionnels). L'ambition de passer à une économie numérisée « intelligente » qui optimise les ressources nécessitera aussi des données plus détaillées et en temps réel.

Plusieurs ont souligné qu'il y avait **une asymétrie dans la disponibilité et la qualité des données entre les exportations et importations internationales de produits pétroliers et celles au niveau interprovincial**. Des utilisateurs de données trouvaient difficile d'avoir une compréhension des flux énergétiques interprovinciaux, car l'information est souvent confidentielle. Les données agrégées seraient incompatibles, selon eux, avec le niveau d'analyse nécessaire pour la prise de décision à l'échelle provinciale.

La suppression de données demande beaucoup de temps et d'effort de la part des utilisateurs pour les combler. **Le manque de transparence nuit à l'efficacité des travaux en raison de la perte de temps liée à la correction et la mise en cohérence des données**. Le coût de la suppression de données est le temps perdu qui ne sera pas consacré à développer des solutions et à repousser l'atteinte des cibles. **Le manque de transparence dans l'approche méthodologique utilisée par Statistique Canada pour la suppression de données limiterait la confiance auprès du public**. La pratique de suppression de données rétroactives était également déplorée. La méthodologie devrait être revue afin de prioriser la divulgation de données pertinentes à l'atteinte des cibles climatiques et pour la transition énergétique, tout en respectant la sensibilité concurrentielle.

Certains étaient d'avis que les enquêtes menées par Statistique Canada visent davantage la production plutôt que la consommation d'énergie. Le manque de disponibilité de données sur la consommation, ainsi que les données non énergétiques liées à l'énergie (ex., technico- et socioéconomiques), était source d'insatisfaction pour plusieurs, car il limite la compréhension des comportements des agents et des dynamiques de marché sur l'évolution de la transition. L'état actuel des données permet difficilement de suivre l'impact des mesures et les investissements dans les réductions de la consommation, la conversion énergétique et la décarbonation.

Les industries se préoccupent des enjeux de concurrence et de l'usage qu'on fait des données sur l'énergie. Selon eux, il est important de mettre les données en contexte afin qu'elles ne soient pas une source de mésinformation. Cette possibilité de perte de contrôle sur l'interprétation des données contribuerait à la réticence de certaines entreprises à rendre publiques davantage d'information.

Finalement, certains considéraient que le gouvernement du Canada n'était pas à la hauteur des meilleures pratiques internationales pour la divulgation, la transparence et l'accès aux données sur l'énergie notamment en matière de processus délibératifs dans la formulation des politiques publiques (ex., principes de l'OCDE sur le gouvernement ouvert^{18,19}). Une tension entre les principes de transparence et de confidentialité de données est inévitable, mais le partage d'information et la transparence sont les fondements des démocraties modernes.

PRINCIPAUX CONSTATS

- 5. La suppression de données sur l'énergie à l'échelle provinciale est reconnue comme la principale source d'insatisfaction** de l'état actuel des données sur l'énergie au Canada.
- 6. Le niveau de granularité actuelle de l'information sur l'énergie est inadéquat** parce qu'il est insuffisant pour la compréhension des flux énergétiques provinciaux et par conséquent pour une prise de décision éclairée et justifiable, en toute transparence, à cette échelle territoriale.

¹⁸ OECD, 2022. *Recommandation du Conseil sur le Gouvernement Ouvert*, OECD/LEGAL/0438, <https://legalinstruments.oecd.org/public/doc/359/359.fr.pdf>

¹⁹ OECD, 2020. *Principes de bonne pratique en matière de processus délibératifs dans la formulation des décisions publiques*, <https://www.oecd.org/gov/open-government/OCDE-Principes-de-bonne-pratique-en-mati%C3%A8re-de-processus-d%C3%A9lib%C3%A9ratifs-2020.pdf>

7. Plusieurs incohérences nuisent à la qualité des données sur l'énergie, dont des écarts au niveau de la standardisation de l'information entre différentes sources officielles (ex., Statistique Canada, RNCan, Régie de l'énergie, bases de données provinciales) et de la disponibilité de données selon les formes d'énergie (ex., pétrole, électricité) et leurs utilisations finales (ex., industrie, transport). Ces obstacles limitent une compréhension commune et intégrée des bilans énergétiques provinciaux.

Besoins prioritaires en données sur l'énergie

Le troisième thème évoqué dans le cadre des tables rondes visait à identifier des besoins prioritaires en données sur l'énergie – supprimées ou non encore disponibles – pour soutenir la transition énergétique et la décarbonation de l'économie. Les personnes participantes étaient invitées à noter leurs réponses dans un tableau numérique et collaboratif (*Google Jamboard*) qui leur permettait d'échanger des idées en temps réel. Les principaux points de convergence sur les besoins identifiés ont été résumés dans deux tableaux (voir tableaux 1 et 2). Le premier fait la synthèse des besoins concernant les utilisations finales de l'énergie (ex., transport, bâtiment, industrie), tandis que le deuxième présente des besoins associés à la production, au transport, à la distribution et aux enjeux économiques du secteur de l'énergie.

Ces listes ne sont pas exhaustives. Les réponses reflètent les intérêts et expertises des personnes participantes. D'autres secteurs, comme l'agriculture, n'ont pas été couverts. Ces tableaux offrent toutefois un point de départ sur l'identification des lacunes à combler en matière de données afin d'assurer une prise de décision éclairée dans la mise en œuvre de la transition énergétique. Des mécanismes de consultation formels devraient être mis en place par le gouvernement du Canada pour identifier de façon plus complète une liste de données à recueillir (voir la section, ci-dessous, sur les *Options pour améliorer la concertation et l'implication parties prenantes*).

Quelques constats généraux se dégagent des réponses fournies. Un trait commun à la plupart des données identifiées est le besoin d'une désagrégation plus importante aux échelles provinciale, sectorielle et temporelle. Les données par filière d'énergie doivent également être plus détaillées si l'objectif de la transition est de passer de sources d'énergie fossile vers des sources décarbonées. Dans le cas des produits pétroliers, il s'agit de réduire la suppression à l'échelle provinciale, tandis que pour les sources émergentes, dont les bioénergies (ex., biomasse, éthanol, biodiesel et gaz naturel renouvelable), la production et la consommation d'hydrogène et autres sources renouvelables (ex., éolien, solaire), le gouvernement devra les recenser et les publier.

TABLEAU 1. BESOINS DE DONNÉES PRIORITAIRES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE IDENTIFIÉS PAR LES PARTICIPANTS POUR LES SECTEURS DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Données identifiées	Exemples ou commentaires
Transport de marchandises	
Enquêtes plus fréquentes sur l'Origine-Destination des marchandises et caractérisation du parc de véhicules lourds par province	Distances parcourues par segment de véhicule (mesures par odomètre); tonnage transporté; profil de vitesse des transporteurs lourds; intermodalité
Rétablir l'Enquête sur les véhicules au Canada – annuelle ²⁰ (<i>Canadian Vehicles Survey</i>)	L'enquête annuelle, qui offrait des données à l'échelle provinciale, a été abolie après la parution de l'édition 2009
Enquête sur les activités du transport commercial maritime, aérien et ferroviaire par province	Il y a des problèmes de fiabilité des différentes sources d'énergie dans le transport au niveau provincial (ex., carburacteur dans l'aérien, mazout lourd et carburant diesel dans le maritime)
Transport personnel	
Caractérisation du parc automobile par province	Consommation de carburant; manufacturiers; kilomètres parcourus; profil de vitesse des automobilistes.
Enquêtes plus fréquentes sur la mobilité des personnes	L'Enquête Origine-Destination pour la région de Montréal n'a lieu que tous les cinq ans
Industrie	
Cartographie de l'écoulement de l'énergie à travers la chaîne de valeur de sous-secteurs industriels	US DOE <i>Dynamic Manufacturing Energy Sankey Tool</i> ²¹
Usages énergétiques liés aux différents procédés par sous-secteur industriel (SCIAN détaillé ²²)	Consommation par sources d'énergie, sites et émissions de GES; accès à ces données par un guichet unique. Développer une méthode d'agrégation pour protéger la confidentialité des entreprises
Intensités carbone et énergétique de la production par sous-secteurs industriels aux fins des programmes visant les grands émetteurs de GES	Permettrait de faire le suivi de la productivité énergétique et de carbone
Données sur le suivi de la conformité des programmes des grands émetteurs de GES	Comparaison des émissions totales et des émissions assujetties à l'obligation de conformité, par établissement et par sous-secteur.
Plage de variabilité de l'efficacité des appareils de production d'énergie (chaleur/électricité) et profil de perte d'efficacité de ces appareils à travers le temps	
Mesure d'efficacité réelle des appareils par sous-secteur industriel	Efficacité de la combustion et du transfert de procédé (ex., chaudières au gaz)
Bâtiments	
Caractérisation du parc immobilier par province et région. Revoir les variables énergétiques collectées sur les bâtiments à travers les mécanismes existants (ex., évaluation foncière, demande de permis de construction, audits énergétiques)	Âge; source et efficacité des systèmes de chauffage et de génération de chaleur, autres caractéristiques techniques sur les bâtiments et leurs équipements.
Efficacité énergétique et profil de charge des bâtiments	Cote énergétique des bâtiments
Installations annuelles de thermopompe pour le chauffage de bâtiment	
Consommation désagrégée par utilisation et par type de bâtiments	Chauffage, climatisation; Données sur les surfaces commerciales (par vocation) et résidentielles (par type de logement); source d'énergie pour le chauffage; consommation de biomasse par ménage
Modèles d'archétypes d'efficacité pour les bâtiments, neufs et existants, adaptés aux différentes régions climatiques du Canada et applicables à l'échelle municipale	

Source : Réponses fournies par les tables lors de l'atelier (modifiées pour clarification).

²⁰ Statistique Canada, 2022. *Tableau 53-223-X - Enquête sur les véhicules au Canada : annuelle – ARCHIVÉ*, page web consulté le 6 juillet 2022, www150.statcan.gc.ca/n1/en/catalogue/53-223-X

²¹ US DOE, 2022. *Dynamic Manufacturing Energy Sankey Tool (2010, UNITS : TRILLION BTU)*, site web consulté le 6 juillet 2022, <https://www.energy.gov/eere/amo/dynamic-manufacturing-energy-sankey-tool-2010-units-trillion-btu-0>

²² Statistique Canada, 2022. *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0.*, site web consulté le 6 juillet 2022, https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1181553

TABLEAU 2. AUTRES BESOINS DE DONNÉES PRIORITAIRES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE IDENTIFIÉES PAR LES PARTICIPANTS

Données identifiées	Exemples ou commentaires
Sources d'énergie	
Production et la consommation de bioénergies par province et secteur	Biomasse, éthanol, biodiesel, gaz naturel renouvelable. Désagréger le tableau 25-10-0029-01 de « disponibilité et écoulement de l'énergie primaire et secondaire » par province ²³ .
Production et consommation de sources d'énergie émergentes par province et secteur	Capacité de production solaire par marché (résidentiel, commercial, industriel); hydrogène par source (vert, bleu, gris, etc.)
Sources des approvisionnements de différentes énergies consommées à l'échelle provinciale	Arrivages domestiques de pétrole brut aux raffineries, par province
Cartographie des réserves de matière résiduelle pour la production de bioénergie par MRC	Collaborer avec NREL pour mettre à jour leur <i>Biopower Atlas</i> ²⁴ avec des données canadiennes.
Données technoeconomiques sur les technologies de décarbonation par province	Ex., Taux d'implantation, performance environnementale, coûts; captage et stockage de carbone; cartographie des réservoirs de stockage; transports lourds à l'hydrogène; systèmes géothermiques dans le secteur résidentiel et CI
Facteurs de capacité de rendement des systèmes de production d'énergies renouvelables intermittentes	Éolien et solaire
Production électrique aux cinq minutes (temps d'expédition) par source et à la maille de chaque centrale (puissance appelée) par province	Ces données ne sont pas publiées au Québec, mais le sont en Alberta ²⁵
Diagramme annuel de disponibilité et d'écoulement de l'énergie pour chaque province	Utilisé comme modèle les diagrammes réalisés par LLNL pour chaque État américain (<i>US Energy Flow Charts</i>) ²⁶
Cartographie des réserves géothermiques par province	Collaborer avec NREL pour mettre à jour leur carte <i>Geothermal Prospector</i> ²⁷ avec des données canadiennes
Transformation et transport de l'énergie	
Importations et exportations interprovinciales par type d'énergies fossiles et produits finaux.	Ces données sont souvent supprimées à l'échelle provinciale
Trajets (points de départ, points de transit et points d'arrivée) réels des approvisionnements énergétiques d'une province	
Saturation du réseau de distribution électrique par secteur	Données importantes pour l'atteinte des objectifs d'électrification.
Économie / marché	
Prix de l'énergie par combustibles utilisateurs finaux	Combustibles renouvelables; propane dans les secteurs résidentiel et commercial
Cartographie et caractérisation des chaînes d'approvisionnement des sources énergétiques par provinces	Permet d'évaluer les impacts et bénéfices environnementaux, énergétiques et économiques sur la base du cycle de vie; disponibilité des ressources matérielles (matières premières) pour satisfaire les besoins d'infrastructure
Investissements en capital dans les différentes filières énergétiques	
Données technoeconomiques des technologies de décarbonation	
Donnés sur les actifs irrécupérables (<i>stranded assets</i>) liés à la transition	Ex., Pipelines, puits pétroliers en exploitation.
Autres	
Enquête nationale sur les services d'utilité publique pour obtenir de l'information plus complète	Processus de collecte des données à travers les logiciels, compétences dans ces services et le type de données collectées.
Données horaires de consommation d'électricité	

Source : Réponses fournies par les tables lors de l'atelier (modifiées pour clarification).

²³ Statistique Canada, 2022. *Tableau : 25-10-0029-01 - Disponibilité et écoulement d'énergie primaire et secondaire en térajoules, annuel*, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=2510002901>

²⁴ NREL, 2022. *Biopower Atlas*, site web consulté le 6 juillet 2022, <https://maps.nrel.gov/biopower-atlas/>

²⁵ AESO, 2022. *Current Supply Demand Report*, site web consulté le 6 juillet 2022, http://ets.aeso.ca/ets_web/ip/Market/Reports/CSDReportServlet

²⁶ LLNL, 2022. *Energy Flow Charts*, <https://flowcharts.llnl.gov/commodities/energy>

²⁷ NREL, 2022. *Geothermal Prospector*, site web consulté le 6 juillet 2022, <https://maps.nrel.gov/geothermal-prospector>

PISTES D'ACTION

- 8. Collecter davantage de données en transport, industrie et bâtiments** ainsi que sur les filières énergétiques.
- 9. Rendre disponible les données à un niveau de désagrégation suffisant**, notamment sur les sources d'énergie, pour que différents acteurs (entreprises, citoyens, etc.) orientent leurs décisions et leurs actions en faveur de la transition énergétique.

Actions prioritaires pour limiter la suppression de données

Statistique Canada reconnaît dans ses *Lignes directrices concernant la qualité*, que les « renseignements statistiques sont un élément essentiel au fonctionnement de toute société humaine organisée. L'absence de données de qualité mettrait gravement en péril les processus décisionnels, la répartition des ressources et la capacité des gouvernements, des entreprises, des établissements et du grand public à comprendre les réalités sociale et économique du pays ».

L'agence fédérale poursuit deux principaux objectifs :

- 1) Fournir des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale du Canada dans le but de permettre l'élaboration et l'évaluation des politiques et des programmes publics, et améliorer la prise de décisions dans les secteurs public et privé au profit de tous les Canadiens;
- 2) Promouvoir l'utilisation de pratiques et de normes statistiques reconnues.

Au regard des objectifs de Statistique Canada et des enjeux et priorités identifiés dans les sections ci-dessus, les participants ont été invités à proposer des actions que pourraient entreprendre le gouvernement fédéral pour limiter la suppression et favoriser la divulgation de données clés afin d'accélérer la transition énergétique. Des exemples de meilleures pratiques ont également été fournis.

Les pistes d'action mises de l'avant par les groupes s'articulaient autour de quatre types de réformes :

- 1) **Législatives**, par une modernisation des lois, dont la *Loi sur la statistique*;
- 2) **Normatives**, par l'adoption d'une approche standardisée de la suppression et de la divulgation;
- 3) **Administratives**, par une optimisation de la gestion des données;
- 4) **Éducatives**, par une meilleure communication et sensibilisation des décideurs sur les besoins de données pour réussir la transition.

La section suivante fait la synthèse des réponses notables selon ces quatre réformes.

1. Actions législatives

À l'exception de quelques personnes participantes, il y avait généralement un consensus sur le besoin de **revoir la Loi sur la statistique pour limiter la suppression de données nécessaires dans le contexte de l'urgence de la crise climatique**. Les groupes reconnaissent le droit des entreprises à la protection de leurs données confidentielles, mais soulignent que la notion de « confidentialité » devait être définie dans une perspective axée davantage sur l'intérêt public dans le contexte de la transition énergétique. Pour plusieurs, la question est à savoir à quel moment et dans quelles circonstances l'action sur l'urgence climatique l'emporte-t-elle sur certaines préoccupations en matière de confidentialité ? Comment Statistique Canada définit-elle les critères, dans son processus de décision sur la confidentialité des données sur l'énergie, quelle pondération donne-t-elle au bien public dans le contexte de la crise climatique et de la transition énergétique ?

Il y a donc un intérêt que le gouvernement agisse de différentes manières : mettre sur pied une commission ou de soutenir des projets de loi permettant de revoir les dispositions légales concernant la suppression de données, de même que définir les notions de « bien public » et de confidentialité dans le contexte de la crise climatique et de la transition énergétique. Cette révision permettrait d'examiner les postulats sur lesquels reposent la suppression de données pour convenir d'une définition commune permettant d'équilibrer les besoins et intérêts de différentes parties.

Pour l'industrie, les principaux enjeux concernent les secrets d'affaires et les préjudices concurrentiels. Cependant, certains conviennent que l'enjeu de la confidentialité n'était pas toujours une question de sensibilité concurrentielle. Elle peut refléter des barrières culturelles dans le milieu des affaires qui craint l'usage des données et la perception publique des retombées environnementales de leurs activités²⁸. Il était donc suggéré de créer un comité pour **revoir la notion de confidentialité, dans le contexte de la crise climatique**, par construction de consensus entre les parties prenantes dans l'objectif de mieux lier les données d'émissions de GES avec les données énergétiques. Il était également discuté de revoir l'approche de manière à **renverser le fardeau de la preuve**. Plutôt que de partir d'une optique de confidentialité à laquelle la divulgation serait une exception, il s'agirait de partir d'une optique où la confidentialité serait une exception.

Pour renverser le fardeau de la preuve, il a été proposé de développer des **critères de pondération pour tenir compte du coût environnemental à la société**. À l'heure actuelle, Statistique Canada semble prioriser la confidentialité des industries par rapport au bien public dans le contexte des données sur l'énergie (c'est-à-dire que le coût pour l'industrie prime sur celui de l'intérêt public). Dans cette perspective, le point de vue de l'industrie semble être, par défaut, le baromètre pour définir l'intérêt et le bien public dans le contexte des données sur l'énergie. Pour mieux équilibrer la situation, dans l'interprétation des règles de suppression, il faudrait un critère de pondération pour les données relatives aux combustibles fossiles qui sont d'intérêt public dans le contexte de l'urgence climatique.

Finalement, il a été envisagé d'inclure des informations énergétiques sous l'autorité de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement afin de pouvoir faire le suivi des émissions de GES et leurs sources. La réalisation des inventaires d'émissions de GES pourrait s'appuyer sur ce nouveau cadre.

2. Actions normatives

Les tables étaient plutôt unanimes sur le besoin de **mettre en place des normes transparentes et des outils standardisés pour la collecte et la divulgation des données sur l'énergie**. Pour y parvenir, il était recommandé de mettre en place des mécanismes indépendants et consultatifs pour assurer la pertinence et améliorer la transparence des données recueillies dans les enquêtes, comme il se fait pour l'agence homologue en matière énergétique des États-Unis, l'*Energy Information Administration*. Aux États-Unis, on observe une spécialisation des agences statistiques (ex., agriculture, énergie) avec une entité indépendante responsable de revoir les normes de confidentialité aux 3 ans (voir Partie 2, ci-haut). Il a cependant été mentionné que la suppression de données au Canada était possiblement plus problématique, en raison d'un plus petit nombre d'installations industrielles qui se traduit une concentration plus forte des différents secteurs.

Selon certains, **l'approche de l'accès et de la disponibilité des données sur l'énergie pourraient être revues pour que le Canada joigne les rangs des juridictions qui ont les meilleures pratiques de l'OCDE**. Le Canada serait à la traîne en ce qui concerne les statistiques sur l'énergie. Réaliser un balisage détaillé qui compare les pratiques au Canada par rapport à d'autres pays permettrait de définir des cibles d'amélioration. Par exemple, en Suisse, il y a deux raffineries de pétrole, mais les données sur l'énergie et les émissions de GES sont accessibles au public. Ceci n'est pas le cas au Québec qui compte également deux raffineries.

²⁸ Selon Statistique Canada (mai 2021), « bien que certaines entreprises ne soient pas nécessairement opposées à la divulgation des renseignements, elles ont parfois des priorités concurrentes. Les membres peuvent soutenir Statistique Canada dans ce domaine en tirant parti de leurs réseaux et en offrant des possibilités de discuter de ces défis directement avec les entreprises afin de faciliter l'obtention de renoncements ». <https://www.statcan.gc.ca/fr/aperçu/pertinent/ccie/reunion/2021-05-12/ouverture>

Il était recommandé que le gouvernement fédéral vise **une approche harmonisée à la gouvernance des données selon les principes FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables²⁹)** recommandés par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, financé par le gouvernement français. La standardisation et l'harmonisation de normes, directives et pratiques entourant les données sur l'énergie (ex., définition, structure, interprétation) permettraient de répondre aux besoins et préoccupations de certains acteurs face à l'usage des données. Pour limiter le fardeau de l'industrie, il y avait une convergence sur le besoin de consolider l'approche de la collecte de données et les enquêtes entre les gouvernements (provincial et fédéral). **L'objectif est d'évoluer vers une approche plus ouverte et transparente** qui favorise l'innovation et la création de valeur pour la société³⁰.

3. Actions administratives

Les efforts de Statistique Canada pour centraliser l'offre de données sur l'énergie par l'entremise du Centre canadien d'informations sur l'énergie (CCIE) étaient salués par des participants, mais l'initiative était jugée insuffisante pour corriger les lacunes majeures qui persistent (ex., manque d'accès, de disponibilité et de précisions, incohérence ou dispersion des données entre sources). Pour corriger la situation, les actions suivantes étaient recommandées :

- Faire un état des lieux de la disponibilité des données sur l'énergie, afin d'éviter des requêtes auprès de plusieurs organismes gouvernementaux;
- Mettre en place des règles de confidentialité claires et uniformes pour permettre l'accès à des jeux de données complets et désagrégés par secteur, province et par usage;
- Définir un format de présentation des données regroupant l'information utile pour l'atteinte des objectifs de transition et qui sera constant dans le temps.

Pour identifier les besoins en données sur l'énergie, il était recommandé que le gouvernement canadien mette sur pied des comités de pilotage ou d'experts basés sur les priorités stratégiques de la transition énergétique. Cette approche permettrait d'identifier les données et indicateurs nécessaires pour un suivi rigoureux des priorités stratégiques et de traiter les enjeux de disponibilité et d'accessibilité de l'information (ex., un comité sur l'électrification des transports ferait prendre conscience des besoins de données précises sur les véhicules électriques et les bornes de recharge; et les impacts au niveau systémique du réseau.)

Il avait été discuté de la possibilité d'adopter **une approche incitative pour encourager les entreprises à fournir davantage de données sur l'énergie**, puisqu'il est peu probable qu'elles le feraient de leur propre chef. Un levier avancé, pour limiter la suppression de données, était l'adoption d'une approche de type « carotte et bâton ». Le bâton étant une divulgation obligatoire des données prioritaires pour l'atteinte des cibles et assurer le suivi de la mise en œuvre des plans et des investissements en matière de transition énergétique et de climat. La carotte est l'attribution de soutien financier lié à la transition énergétique en échange de la divulgation des données.

4. Actions éducatives

Finalement, certaines personnes participantes étaient d'avis **qu'atteindre les objectifs de transition énergétique exigerait de mieux sensibiliser les décideurs sur l'importance de l'accès aux données pour accélérer sa mise en œuvre.** Améliorer l'accès, la disponibilité et la divulgation des données sont des enjeux politiques. Les ministres et hauts fonctionnaires ont plus facilement accès à l'information et donc moins susceptibles d'être conscients des défis des acteurs, notamment les gouvernements provinciaux et les chercheurs.

Le gouvernement fédéral doit se soucier du bénéfice de la transparence pour la société canadienne. Dans le contexte des données sur l'énergie, il devrait informer les répondants que la divulgation faite est dans l'intérêt de

²⁹ INRAE, 2022. *Produire des données FAIR*, site web consulté le 7 juillet 2022, <https://datapartage.inrae.fr/Produire-des-donnees-FAIR>

³⁰ INRAE, 2020. *Principes pour la gouvernance des données*, 10 décembre 2021, <https://datapartage.inrae.fr/content/download/3809/40459/version/1/file/20201210-INRAE+Gouvernance+des+donnees+%CC+%81es.pdf>

la société, car elle permet de favoriser l'acceptabilité sociale des mesures et d'accélérer la transition énergétique et l'atteinte des objectifs de la lutte contre la crise climatique.

PISTES D'ACTION

- 10. Revoir la notion de « confidentialité » et moderniser le cadre légal de la Loi sur la Statistique dans une perspective d'équilibre axée sur l'intérêt public** dans le contexte de l'urgence climatique et permettant de limiter l'importance des éventuels préjudices concurrentiels
- 11. Prévoir des actions normatives** (adoption d'une approche standardisée de la suppression et de la divulgation), **administratives** (optimisation de la gestion des données) **et éducatives** (meilleure communication et sensibilisation des décideurs sur les besoins de données).

Options pour améliorer la concertation et l'implication des parties prenantes

Au chapitre de la concertation et de l'implication des parties prenantes pour améliorer l'offre des données en énergie au Canada, plusieurs ont évoqué que les processus devaient être plus inclusifs, transparents et structurés pour prendre en compte différentes expertises et besoins – tant des fournisseurs que des utilisateurs de données. À court terme, il était suggéré **d'améliorer la transparence et le fonctionnement des mécanismes existants**, dont les comités consultatifs externes et de direction du CCIE. Le CCIE pourrait également créer des **groupes de travail sectoriel** (ex., pétrole, ciment, aluminium, manufacturier, agriculture) pour trouver des solutions à la suppression de données sur l'énergie propre aux différents secteurs.

Dans le cadre du processus d'élaboration et de mise à jour des enquêtes, il était suggéré que le gouvernement y intègre une **période de consultation publique** ou fasse appel à des **comités d'experts** pour s'assurer qu'ils reflètent les besoins provinciaux et régionaux dans le cadre de la transition énergétique. Ces comités regrouperaient différentes parties prenantes des milieux universitaire, privé, gouvernemental et communautaire. Ce type de comité aurait l'avantage de donner plus de transparence au processus, de même que de créer des occasions d'échanges orientées vers la recherche de solutions.

Il y avait également un accord sur la nécessité de tenir des **consultations périodiques** pour faire le point sur l'état des lieux et des besoins en matière de données sur l'énergie dans le contexte de la transition. Pour y parvenir, le gouvernement pourrait prévoir dans la *Loi sur la statistique* un cycle de révision et de consultations publiques. Une autre possibilité avancée était le lancement d'un *Dialogue sur la transition énergétique*, qui comprend un volet sur les données sur l'énergie, par Ressources naturelles Canada.

Finalement, certains ont souligné le besoin de mettre sur pied une **communauté de modélisation énergie-environnement-économie** (E3) qui s'inspire de l'expérience européenne en matière de consultation et de transparence (ex., *Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment*; *Energy Modeling Forum* (Stanford); *UCL Energy Institute Models*). La plateforme d'échange de données et de modélisation interministérielle entre le ministère des Finances et celui de l'Environnement et de la Lutte contre les changements du Québec peut aussi servir d'exemple à suivre.

PISTES D'ACTION

- 12. Rendre les processus existants plus transparents et inclusifs par la création de tables ou comités sectoriels** qui regrouperaient différentes parties prenantes des milieux universitaire, privé, gouvernemental et communautaire;

13. Tenir des consultations périodiques pour faire le point sur l'état des lieux et les besoins en matière de données sur l'énergie dans le cadre de la transition énergétique. Pour y parvenir, le gouvernement pourrait prévoir dans la Loi un cycle obligatoire de révision et de consultation des parties prenantes dans les processus d'élaboration et de mise à jour des enquêtes.

Perspectives sur le Centre canadien d'information sur l'énergie

Avec le Centre canadien d'information sur l'énergie (CCIE), le gouvernement s'efforce d'améliorer l'accessibilité et la qualité des données sur l'énergie au Canada. Pour conclure les tables rondes, il a été demandé aux personnes participantes d'indiquer de leur point de vue sur la contribution des activités du CCIE à l'atteinte de ces objectifs et sur les améliorations possibles du service. Certaines tables ont manqué de temps pour traiter la question en profondeur, mais quelques constats et pistes d'action ont pu être identifiés.

De façon globale, **peu de personnes participantes connaissaient le CCIE**. De ceux qui le connaissaient, principalement des employés de la fonction publique, peu y avaient recours dans le cadre de leurs travaux. Le CCIE était principalement perçu comme un portail-catalogue d'hyperliens vers des ressources existantes, réparties à travers différents organismes gouvernementaux (ex., Statistique Canada, RNCAN, Régie de l'énergie du Canada). L'emphase était sur le grand public, plutôt que des utilisateurs de niveau avancé ou des experts. Plusieurs étaient déçus, car il s'attendait à plus (ex., un portail qui s'apparenterait au site web du *US Energy Information Administration*). Bien que les informations soient centralisées, les enjeux de fond (ex., qualité, accès, suppression de données) sont toujours présents. Plusieurs espéraient que le CCIE annonce une réforme de l'offre de données dans une perspective des besoins pour mettre en œuvre la transition énergétique.

Le CCIE représente un potentiel d'amélioration, mais celui-ci serait limité par le cadre (légal, organisationnel et administratif) de Statistique Canada, de même que le manque de ressources (financières et humaines). Plusieurs convenaient que le processus décisionnel du CCIE demeurerait peu transparent et inclusif malgré la création d'un Comité consultatif externe. Pour assurer une amélioration continue du CCIE, il était proposé que le gouvernement fédéral mette sur pied un **processus d'évaluation transparent et indépendant** de celui de Statistique Canada.

Plusieurs étaient d'avis que le gouvernement devait **s'appuyer sur l'engagement fédéral vers l'atteinte la carboneutralité d'ici 2050, ainsi que les objectifs du Plan de réduction des émissions pour 2030³¹, pour consolider les capacités du CCIE**. En effet, par l'adoption de la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* (2021), le gouvernement affirme que la « transition vers une économie plus verte et prospère doit être une priorité immédiate et un effort soutenu au cours des années et des décennies à venir » et que « cet objectif nécessitera le soutien et la participation de tous les secteurs de la société », dont les provinces et territoires.

Pour que les acteurs provinciaux et territoriaux puissent contribuer à l'atteinte des objectifs aux horizons 2030 et 2050, le CCIE devra donc aller au-delà de sa portée actuelle, selon les participants. Pour y parvenir, les ressources actuelles (financement et expertise) devront être bonifiées et sécurisées.

³¹ Gouvernement du Canada, 2022. *La carboneutralité d'ici 2050*, site web consulté le 12 juillet 2022, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/carboneutralite-2050.html>

Pour améliorer l'accessibilité et la qualité des données sur l'énergie au Canada, plusieurs ont recommandé que le CCIE travaille à **réduire les incohérences entre les différentes sources de données gouvernementales et les asymétries dans les renseignements fournis par filière énergétique**. À titre d'exemple, il a été mentionné qu'il y avait un déficit d'information sur les filières émergentes (ex., biocarburants, hydrogène, éolien) sur le site du CCIE, comparativement à la filière des produits pétroliers. Cette asymétrie nuirait à l'apparence d'objectivité du CCIE. Le CCIE gagnerait également à être plus proactif auprès du public (ex., sondages pour évaluer les besoins des utilisateurs, présence active sur les réseaux sociaux) pour promouvoir et améliorer ses services.

PRINCIPAUX CONSTAT ET PISTE D'ACTION

- 14. Méconnaissance du CCIE et peu de valeur ajoutée** du CCIE quant aux données sur l'énergie et aux enjeux de fond comme l'amélioration de la qualité des données.
- 15. S'appuyer sur les engagements climatiques du Canada pour renforcer la portée du CCIE** et améliorer la qualité des données.
- 16. Améliorer la transparence du processus décisionnel du CCIE.**

Conclusion

Concevoir et mettre en place des actions (ex., politiques, règlements, recherches, investissements) pour atteindre les objectifs de décarbonation de 2030 et 2050 exigent que les différents acteurs disposent d'informations complètes et détaillées sur les systèmes énergétiques. Les données sur l'énergie au Canada, à l'heure actuelle, sont cependant problématiques à plusieurs égards : manque de disponibilité et problème d'accès sont trop fréquents. La création récente du Centre canadien d'information sur l'énergie (CCIE) n'a pas significativement changé la situation, dans la mesure où ce centre offre essentiellement un portail centralisant les données existantes, sans nécessairement les bonifier et les améliorer pour le moment.

La dernière revue majeure de la *Loi sur la statistique* date de plus de 30 ans et selon la loi constitutionnelle de 1982, l'énergie est une compétence provinciale. Pour redresser la situation actuelle et permettre aux Canadiennes et Canadiens de disposer de toutes les données nécessaires à la transition énergétique, une révision du cadre légal et des pratiques devrait être envisagée, notamment pour impliquer davantage les provinces et couvrir davantage d'aspects des systèmes énergétiques. Moderniser le cadre légal dans une perspective d'équilibre axée sur l'intérêt public et la notion de « confidentialité » dans le contexte de l'urgence climatique, pourrait s'avérer être une priorité pour les élus.

Des travaux qui permettent d'améliorer la transparence et l'accès aux données sur l'énergie, en vue d'accélérer la transition énergétique, seront laborieux et délicats à mener, mais seront nécessaires pour que tous les acteurs et les marchés en transformation disposent des données nécessaires, et suffisamment détaillées aux échelles provinciale et régionale, vers l'atteinte de leurs objectifs de décarbonation. Un tel succès n'est rien de moins qu'essentiel au bon fonctionnement de notre société et pour notre bien commun.

Annexe 1 | Liste des participants aux tables rondes

Par ordre alphabétique

Al-Jumaili, Noor

Analyste
Association canadienne des carburants

Argiolas, Alexia

Étudiante au doctorat, Faculté de droit
Université de Montréal

Auger, Éric

Économiste, coordonnateur de l'analyse économique
et chargé de projet – Modèle SEQUENCE
Ministère des Finances – Québec

Beaudoin, Philippe

Analyste
Dunsky Énergie + Climat

Beaumier, Louis

Directeur exécutif
Institut énergie Trottier

Bélangier, Christophe

Conseiller stratégie, Direction Intelligence client
Hydro-Québec

Bouchet, Christophe

Consultant, Stratégies énergétiques

Bourke, Philippe

Président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Brehain, Sophie

Économiste, direction des statistiques sectorielles
et du développement durable
Institut de la Statistique du Québec

Cahill, Carolyn

Directrice, Statistique de l'environnement
et de l'énergie
Statistique Canada

Charron, Sébastien

Conseiller en exportation d'électricité et
réglementation des marchés d'électricité, direction
des grands projets et de la réglementation
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Cissé, Ismaël

Économiste, Direction générale des affaires
stratégiques
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
(MERN)

Élias, Angelo

Chef, Centre canadien de l'information sur l'énergie
Statistique Canada

Garneau, Mary Beth

Directrice, Centre canadien de l'information
sur l'énergie
Statistique Canada

Gauthier, Geneviève

Directrice nationale
Éconoler

Gignac, Renaud

Associé de recherche
Institut canadien pour des choix climatiques

Griffin, Bradford

Directeur, Canadian Energy and Emissions
Data Centre
Simon Fraser University

Hagedorn, Ann

Industry Coordinator
Petrinex

Harvey, Jacques

Président
JH Harvey et associés Consultants

Israël, Benjamin

Coordonnateur principal, Énergie
Gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest

Labrecque, Martin

Économiste, direction des approvisionnements
et des biocarburants
MERN

Leblanc, Stéphane

Analyste – Office de l'efficacité énergétique
Ressources naturelles Canada

Leckey, Tom

Administrateur adjoint pour les statistiques
de l'énergie
US Energy Information Administration

Louineau, Estelle

Analyste – Énergie, CIRAI
Polytechnique Montréal

Macaluso, Nick

Directeur, Développement des modèles & Recherche Quantitative, Direction de l'analyse économique Environnement et changement climatique Canada

McNeil, Patrick

Économiste, direction générale des affaires stratégiques
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Paré, Daniel

Économiste, direction générale des affaires stratégiques
MERN

Mousseau Normand

Directeur académique
Institut énergie Trottier

Péloffy, Karine

Conseillère aux affaires parlementaires - environnement
Sénat du Canada

Pineau, Pierre-Olivier

Professeur titulaire, Chaire de gestion du secteur de l'énergie
HEC Montréal

Péfontaine, Simon

Chef, Données et statistiques, Division de l'analyse de l'énergie et de l'économie, Direction de la politique énergétique
Ressources naturelles Canada

Pierre-Olivier Roy

Professeur – CIRAI
Polytechnique Montréal

Ruhill, Meghan

Directrice, équipe chargée de l'approvisionnement en énergie et des données, unité commerciale
Informations sur l'énergie
Régie de l'énergie du Canada

Shariff, Nashina

Gestionnaire, Bureau de la tarification du carbone
Environnement et changement climatique Canada

Sharma, Mahima

Directrice, Environnement, innovation et réglementation sur les usines
Association des produits forestiers du Canada

Soucy, Éric

Directeur, Optimisation des procédés industriels,
CanmetÉNERGIE
Ressources naturelles Canada

Sternon, Yannick

Ingénieur
Bureau de la transition écologique et de la résilience

Tremblay, Hugo

Professeur, Faculté de droit
Université de Montréal

Tsingakis, Dimitri

Directeur général
Association industrielle de l'Est de Montréal

Vaillancourt, Kathleen

Présidente
ESMIA

Vella, Mario

Conseiller, Secrétariat du climat, Politique du développement économique et régional
Bureau du conseil privé

Webster, Jessica

Analyste de planification d'énergie, bâtiments et renouvelables, CanmetÉNERGIE
Ressources naturelles Canada

Whitmore, Johanne (animatrice)

Chercheuse principale, Chaire de gestion du secteur de l'énergie
HEC Montréal

Annexe 2 | Compilation des réponses détaillées des tables rondes

Dans le cadre de l'atelier interactif, sous forme de tables rondes virtuelles, chaque table (10-12 participants) devait répondre à six questions prédéfinies par les organisateurs. La dernière était optionnelle.

Importance des données pour accélérer la transition énergétique

Question : *Comment évaluez-vous le niveau d'importance d'avoir accès à des données en énergie fiables, transparentes et pertinentes, aux échelles provinciale et sectorielle, pour accélérer la mise en œuvre des actions et améliorer la prise de décision en matière de transition énergétique ?*

Résultats du sondage en ligne

Plus de 90 % des participants aux quatre tables attribuent un niveau d'importance élevé aux données sur l'énergie pour accélérer la transition énergétique.

Niveau d'importance	Faible	Moyen	Élevé
Table 1	0 %	10 %	90 %
Table 2	0 %	0 %	100 %
Table 3	0 %	10 %	90 %
Table 4	0 %	0 %	100 %

Principales justifications

TABLE 1

État des lieux, balisage (benchmarking) et suivi de l'évolution de la transition

- Suivi des données permet d'établir une référence d'un « temp zéro » afin de pouvoir faire le suivi de l'évolution dans le temps et la comparaison relative avec d'autres secteurs et juridiction.
- Donne un portrait historique de la réalité de l'état des lieux dans le système énergétique.
- Les données sont importantes parce que les entreprises en ont besoin pour faire du benchmarking (balisage) et pour faire un suivi des marchés.

Permet de dépolitiser la transition par une prise de décision éclairée et assurer une meilleure cohérence des actions entre les acteurs

- Données permettent d'accélérer la transition et d'optimiser les ressources par une prise de décision éclairée par des faits plutôt qu'être motivé par des intérêts politiques.
- Lorsque les décideurs et citoyens disposent de bonnes informations, ils peuvent prendre de bonnes décisions, surtout pour les investissements.
- Les données sont importantes pour assurer une cohérence entre les différents acteurs œuvrant dans la transition énergétique.

Permet de développer hypothèses fiables et transparentes : La fiabilité des données est importante pour développer de nouveaux marchés et projets innovants, de même que formuler des hypothèses pour les modèles de prévision et les scénarios, de même que les potentiels technoéconomiques.

Autres enjeux :

- Actuellement, la prise de décisions se fait le plus souvent avant l'analyse de données. Les données sont utilisées en fait pour justifier les décisions, plutôt que l'inverse. La bonne information favorise la bonne décision.
- Le manque de données et de précisions dans les données crée des enjeux. Les utilisateurs, en s'appuyant sur des données agrégées, sont obligés de faire des hypothèses pour préciser les données. Les estimations qui en résultent peuvent présenter des enjeux de fiabilité et de cohérence. Ainsi, des utilisateurs différents obtiennent des résultats différents.

TABLE 2

Permet d'évaluer l'impact d'une politique ou mesure

- Il faut, cependant, veiller à ne pas prendre les données comme une fin en soi pour justifier et passer à l'action lorsqu'elles ne sont pas disponibles.

Aide à fixer les priorités pour la collecte de données et à définir les mesures à financer pour assurer les meilleures retombées pour chaque dollar investi pour la décarbonation.

Valider la crédibilité des actions pour soutenir l'acceptabilité par le public.

- Si l'on ne peut pas mesurer et évaluer les tendances, il est difficile de les modifier de manière efficace.

TABLE 3

Permet d'évaluer l'impact des politiques et mesures gouvernementales pour favoriser la transition énergétique

- Le manque de données régionales peut entraîner des conséquences sur l'évaluation des impacts de certaines politiques. Ex. Règlement sur le bannissement du mazout.

Stimule l'innovation

- L'accès aux données pour l'analyse des marchés contribue à stimuler l'innovation, faire évoluer la science et le savoir.

La transparence et l'accès aux données assurent une redevabilité des entreprises

- Pour évaluer l'exposition aux risques climatiques.
- Il y a une culture de surprotection des données, même si l'enjeu de la concurrence est moindre.

TABLE 4

Permet d'établir un historique fiable qui sert de point de départ des analyses et de la mesure de la performance

Sert de sources d'information sur les tendances (les dynamiques)

- Réaliser des projections à partir de données précises. Autrement, l'incertitude associée à ces projections est amplifiée.

Permet de sensibiliser le public et de les engager dans la transition énergétique.

Développer des politiques qui ont du sens (pertinence et cohérence) pour l'industrie et les marchés.

- Importance pour l'élaboration de politiques fondée sur des données probantes (*evidence-based policy making*) et le balisage (benchmarking).
- Besoins d'objectifs clairs pour réduire à la source.

Autres enjeux :

- Selon certain(e)s participant(e)s, les motifs de confidentialité serviraient en fait à dissimuler les endroits où le pouvoir est concentré. L'équité et la transparence sont donc importantes pour assurer une justice sociale.

Niveau de satisfaction de l'état des données en énergie

Question : Êtes-vous satisfait de l'état actuel des données en énergie aux échelles canadienne et provinciale ? Quels sont les principaux enjeux qui expliquent vos réponses (ex., fiabilité, transparence et pertinence ou tout autre enjeu) ?

Résultats du sondage en ligne

Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait
Table 1	Le sondage en ligne ne fonctionnait pas, mais la majorité avait exprimé être peu ou pas satisfaite.			
Table 2			34 %	56 %
Table 3		10 %	44 %	44 %
Table 4		30 %	40 %	30 %

Principaux enjeux

TABLE 1

Délai trop long lié à la divulgation des données, ainsi que les suppressions de données

- Les suppressions de données, notamment rétroactives, sont considérées comme étant problématiques.

Accessibilité et convivialité insuffisantes des données

- Obstacle pour le public non averti. L'emplacement des données est seulement connu des experts.
- La confidentialité de la méthodologie, notamment de suppression, est un enjeu pour la confiance.

Besoin d'améliorer la couverture et la désagrégation des données à l'échelle territoriales

(ex., provinces et régions), par filières énergétiques et par sous-secteurs (ex., CI et industriels)

- Paramètres de confidentialité des données énergétiques doit être revue pour améliorer l'accès tout en respectant les sensibilités concurrentielles et personnelles.

Types de données

- Peu de disponibilité pour les carburants alternatifs (biocarburants et électricité utilisée par les VE).
- Faudrait mieux prioriser et anticiper les données pertinentes à la réalisation de la transition énergétique dans le contexte de l'atteinte des objectifs climatiques.

Commentaires :

- Dans les enquêtes permettant de collecter les données, l'accent est mis sur la production d'énergie que la consommation ou la demande. Il faudrait envisager une réallocation des efforts.
- Au niveau des données annuelles, la confidentialité et la suppression des données sont reconnues comme le principal irritant.

TABLE 2

Manque de données sur les facteurs de la consommation énergétique

- Il y a des lacunes en ce qui concerne les données non énergétiques, mais qui sont connexes ou liées à l'énergie (ex., données de type socioéconomique ou technico-économique).
- L'offre de données sur les caractéristiques du parc de bâtiments présente des lacunes.

Manque de précision (ou de granularité) des données

- Difficulté à faire le suivi de secteurs utilisant plusieurs sources d'énergie et ayant plusieurs sources de pollution.
- Difficulté à obtenir des données au niveau provincial en raison de la suppression et de la confidentialité des données.
- Les données sont pertinentes pour le travail au niveau national, mais pas aux niveaux provincial et régional.

Incohérence entre les sources

- Problèmes d'exactitude des données - il existe d'importantes divergences entre les ensembles de données sur l'énergie et les sources au niveau fédéral, ainsi qu'entre les sources des gouvernements fédéral et provinciaux.

Commentaires :

- Données sur une transition vers une **économie numérisée « intelligente »** qui optimisent les ressources énergétiques nécessitera des données en temps réel.
- **Production d'énergie**, ainsi que sur les facteurs qui sous-tendent les tendances de la consommation d'énergie.
- Les ensembles de données entre les sources fédérales, comme les émissions de GES liées aux sources d'énergie, doivent être corrélés.

TABLE 3

Suppression des données et ses conséquences

- Délais de publication : des efforts supplémentaires sont nécessaires pour combler les données manquantes. Ex. Inventaire de GES au Québec.
- Qualité des données : les délais dans la publication des données et les ajustements occasionnés créent des écarts et des incohérences au niveau des données.
- La suppression de données « X » demande beaucoup de temps et d'effort de la part des utilisateurs pour les combler, et donc moins de temps passer à développer les solutions.
- Peu de granulométrie des données énergétiques sectorielles (ex, industrie, bâtiment) à l'échelle provinciale.

Insuffisance de l'accès aux données

- Lacunes au niveau des flux énergétiques entre provinces. Ex. : produits pétroliers et bioénergies.
- Difficultés à produire des diagrammes de flux et les données d'entrées-sorties (input-output).
- Il y a une asymétrie dans la disponibilité et la qualité des données sur les exports et imports internationaux et interprovinciaux de PPR. Très difficile d'avoir une compréhension des flux domestiques interprovinciaux, car l'information est confidentielle. Données agrégées sont incompatibles avec le niveau d'analyse nécessaire pour la prise de décision à l'échelle provinciale.
- Problème de confidentialité. Mais il y a un coût à la suppression pour la prise de décision et l'atteinte d'objectifs climatiques.

Manque de cohérence au niveau de la disponibilité de données

- Manque de centralisation des données (StatCan, ISQ, MERN, etc.) : il y a un manque de cohérence et d'harmonisation et une absence de format standardisé.
- Disponibilité contrastée des données : Certaines données sont disponibles quasiment en temps réel (ex., certaines données électriques d'HQ) tandis que d'autres ne le sont pas (ex. biomasse).
- Par ailleurs, dans le domaine de l'énergie, les données utilisées sont exprimées en différentes unités que ce soient les dépenses (\$), la consommation (PJ) ou les GES (t éq. CO₂), mais l'ouverture à partager est différente et souvent plus ouverte pour les GES.
- Peu de données pour sous-secteurs industriels à l'échelle provinciale.

Difficulté dans la reddition de compte

- Difficile de suivre l'impact des mesures et investissements dans les réductions de la consommation, la conversion énergétique et la décarbonation.

TABLE 4

Inadéquation de l'offre actuelle en matière de données

- Manque de données à un niveau désagrégé et régional (enjeu de granularité).
- Manque de métadonnées.

Incohérence des données énergétiques

- Écarts entre Statistique Canada et certaines données des provinces.
- Le Canada n'est pas à la hauteur des standards des meilleures pratiques pour la divulgation et l'accès aux données en énergie. Ex. Travaux de l'OCDE sur les principes de gouvernement ouvert.
- Impact des erreurs sur l'efficacité des travaux : perte de temps lié à la correction et la mise en cohérence des données. Ex., le transport maritime.

Commentaires :

- **Tension entre les principes de transparence en démocratie et les pratiques de divulgation :** Dans des démocraties modernes, l'information et les données devraient être partagées de façon transparente. Or, cet accès nécessite des efforts significatifs pour surmonter les défis liés aux lacunes en matière de données, notamment les données manquantes.

- **Inquiétudes de l'industrie au sujet de la divulgation des données :**

- Enjeux de concurrence.
- Préoccupations sur la perte de contrôle de la donnée (une fois qu'elle est publiée). En d'autres termes, quel usage est fait de la donnée après sa publication.
 - > Comment les données seront utilisées préoccupe les industries.
 - > Importance de mettre donnée est contexte afin qu'elle ne soit pas utilisée comme mésinformation.

Besoins prioritaires en matière de données sur l'énergie

Question : *Quels besoins voyez-vous en matière de données, non disponibles ou supprimées, qui sont prioritaires pour soutenir la transition énergétique et la décarbonation de l'économie ?*

Voir les tableaux 1 et 2.

Actions prioritaires pour limiter la suppression et favoriser la divulgation de données

Question : *Quelles actions les gouvernements fédéral et provinciaux doivent-ils entreprendre en priorité pour limiter la suppression et favoriser la divulgation de données clés aux échelles régionales et au niveau sectoriel pour soutenir la transition énergétique (ex., méthodologique, politique, législatif, réglementaire, financier, gouvernance) ? Avez-vous des exemples de bonnes pratiques ?*

TABLE 1

Recherche d'un équilibre entre transparence et confidentialité

- Définir la notion de « confidentialité » dans une perspective d'équilibre axée sur l'intérêt du « bien public ».
 - Importance de nuancer les enjeux liés aux sensibilités concurrentielles lorsque la structure de marché est oligopolistique .
- Renversement du fardeau de la preuve : Plutôt que de partir d'une optique de confidentialité à laquelle la divulgation serait une exception, il faut adopter le point de vue opposé et partir d'une optique de divulgation où la confidentialité serait une exception (esprit de la mission de Statistique Canada : rendre accessible des données).

Réforme de la Loi sur la statistique pour plus d'indépendance des normes pour la suppression

- Soutenir des projets de loi permettant de revoir et de modifier cette loi. La confidentialité en elle-même n'est pas problématique. C'est son interprétation qui pose un problème.
- Envisager une réforme de la gouvernance du système statistique canadien de façon à rendre plus indépendante la définition des normes (par une instance autre que Statistique Canada représentée par le Statisticien en chef).
- Assurer des mécanismes indépendants dans la transparence du régime et dans les décisions de la suppression de données (algorithmes), comme aux États-Unis. Aux États-Unis, on observe une spécialisation des agences avec une entité responsable des normes (aux 3 ans) qui est distincte de la collecte des données.

Adoption d'une Loi sur la transparence

- L'objectif d'une telle loi serait d'imposer au Statisticien en chef une transparence dans sa prise de décisions concernant la confidentialité et des exigences en matière d'intégrité scientifique pour assurer la confiance du public. Actuellement, il n'y a pas de transparence de l'exercice de son pouvoir discrétionnaire.

Sensibilisation des décideurs sur l'importance des données

- L'accès et la disponibilité des données sont une question politique. Elle concerne directement les décideurs.

Centraliser l'offre de données

- En particulier dans le contexte des ACV, les besoins en données sont importants. Les données utiles sont dispersées. Les actions suivantes devraient être mises en œuvre :
 - Faire le point sur les données disponibles (éviter des requêtes auprès de plusieurs ministères).
 - Mettre en place des règles de confidentialité claires et uniformes (rapport d'atelier sur la modélisation de 2019) pour permettre l'accès à des jeux de données complets et désagrégés par secteur et par usage.
 - Définir un format de présentation des données regroupant l'information utile et qui sera constant dans le temps.
 - Allouer des ressources (notamment humaines) suffisantes pour rendre disponible et mettre à jour les données.

Anticiper et prioriser les besoins de données pour atteindre les objectifs de transitions

TABLE 2

Moderniser la Loi sur la statistique pour limiter la suppression de données dans le contexte de l'urgence de la crise climatique

- Il existe un droit légal de protéger les données, mais il doit être équilibré avec l'intérêt du bien public dans le contexte d'une crise climatique urgente.
- Nécessité de revoir la Loi sur la statistique pour moderniser les dispositions sur la confidentialité.
- Besoin de définir le bien public, notamment dans le contexte d'une crise climatique et de la transition énergétique.
- Si nous traversons une crise climatique, nous devons revoir la disposition légale sur la confidentialité des données pour nous assurer qu'elle est dans l'intérêt du bien public.
- Ce n'est pas toujours une question de concurrence. Il y a également des problèmes culturels au sein de la communauté des affaires qui sont réticents à partager les données plus ouvertement par crainte de la perception plutôt que de la concurrence.
- Adopter une approche de type « carotte et bâton » :
 - Le **bâton** étant une divulgation obligatoire des données clés nécessaires aux gouvernements provinciaux et régionaux et aux décideurs pour prendre les meilleures décisions afin d'accélérer et de surveiller le déploiement des plans et des investissements en matière de transition énergétique et de climat.
 - La **carotte** est un soutien financier pour la divulgation des données.

- L'industrie ne fournira pas plus de données que nécessaires, elle a besoin d'un incitatif.
- Besoin d'un outil standardisé pour la divulgation des données.
- Besoin de revoir la notion de confidentialité par le biais de la construction de consensus et nécessité de modifier les incitations à la divulgation des données dans le contexte de l'urgence d'agir pour limiter la crise climatique.

Revoir l'approche pour la disponibilité des données sur l'énergie selon les meilleures pratiques de l'OCDE. Le Canada est à la traîne en ce qui concerne les statistiques sur l'énergie : c'est le pire des pays de l'OCDE.

- Il faut une approche de référence pour comparer la disponibilité des données sur l'énergie et la méthodologie de suppression des données au Canada par rapport à d'autres pays. Par exemple, en Suisse, il y a deux raffineries de pétrole, mais les données sur l'énergie et les GES sont accessibles au public.

Repenser (redéfinir) la question de la confidentialité

- Examiner nos postulats (*assumptions*) sur la question de la confidentialité.
- Besoin de convenir d'une définition commune de la confidentialité qui serait un consensus permettant d'équilibrer les besoins de différentes parties (transparence, confidentialité, sensibilités concurrentielles) : les secrets d'affaires (*trade secrets*) et les préjudices concurrentiels potentiels (*competitive harms*) sont les principaux enjeux expliquant la situation actuelle.

Assurer une cohérence des actions gouvernementales

- Le gouvernement doit se donner les moyens (légaux) de collecter des données dans un domaine d'intervention lorsque ce domaine fait partie de son mandat ou lorsqu'il doit atteindre ses cibles. (ex., 1) les bioénergies au Québec; 2) l'incapacité de la Régie de l'énergie du Canada dans le cadre de sa mission de réglementation d'accéder à des données détaillées d'importations (de l'Agence canadienne des services frontaliers)).
- Assurer un financement stable et prévisible des initiatives liées aux données énergétiques. Ex., le CCIE.

Standardiser les méthodologies et outils

- Standardiser les outils permettant de collecter et de divulguer l'information énergétique.
- La suppression des données est plus problématique parce que par rapport aux États-Unis, car le Canada a moins d'installations industrielles, donc les sensibilités concurrentielles sont plus importantes.
- Il faut revoir les hypothèses de confidentialité pour voir si elles sont toujours appropriées pour la transition énergétique. Les industries sont les plus gros fournisseurs de données.
- Besoin d'un meilleur partage de données entre les gouvernements pour la prise de décision.
- Données sur les exportations/importations : Nécessité d'une volonté politique pour assurer la conformité.

Critère de pondération pour tenir compte du cout environnemental à la société

- Statistique Canada priorise la confidentialité des industries sur le bien public dans le contexte des données sur l'énergie. Dans la méthodologie de suppression, il faudrait un critère de pondération pour les données relatives aux combustibles fossiles qui sont dans le plus grand intérêt du bien public dans le contexte de l'urgence climatique.

- Besoin de pondération pour tenir compte du coût environnemental à la société de ne pas avoir accès à une information. Pour l’instant, cette pondération = zéro par défaut, et dans ce sens le coût à l’industrie (ex., compétitivité) prime sur l’intérêt public.
- À l’heure actuelle, le coût à l’industrie devient le baromètre pour définir l’intérêt et le bien public dans le contexte des données énergétiques.

TABLE 3

Créer des comités de pilotage basés sur les priorités stratégiques de la transition énergétique

- Cette approche devrait permettre d’identifier les données et indicateurs nécessaires pour un suivi rigoureux des priorités stratégiques et de traiter les enjeux de disponibilité et d’accessibilité de l’information. (Ex., un comité de pilotage sur l’électrification des transports ferait prendre conscience des besoins de données précises sur les VE et les bornes de recharge; et les impacts au niveau systémique du réseau).

S’appuyer sur les initiatives gouvernementales de données ouvertes

- Identifier explicitement la donnée énergétique comme une donnée ouverte dans le portail gouvernemental.
- PL 95 : Explorer la possibilité de s’appuyer sur les dispositions du projet de loi pour nommer une personne responsable des données ouvertes qui pourra inciter des ministères et administrations à ouvrir des données .

Mettre en place un organisme responsable

- Cet organisme reconnu aurait pour rôle d’assurer une cohérence de l’information énergétique et de favoriser sa diffusion auprès du grand public.
- La description du rôle de cet organisme est similaire à la mission du CCIE.

Sensibiliser les décideurs sur le besoin de données

- Informer les décideurs sur les besoins de données pour différentes parties. Ex. les ministres responsables ont accès à l’information et ne sont pas conscients de ces enjeux.
- Importance d’une mise en contexte sur le besoin de données : quoi fournir, pour qui, pourquoi et pour quoi (ex., bénéfice : stimuler l’innovation) .
- Ministre doit se soucier du bénéfice pour la société canadienne. Dans le contexte des données à l’énergie, il doit informer les répondants que la divulgation fait partie de la transition énergétique et crise climatique qui est dans l’intérêt de toute la société, et pour favoriser l’acceptabilité sociale des mesures, accélérer leur déploiement.

Envisager de redéfinir le cadre de la Loi sur la qualité de l’environnement

- Envisager d’inclure l’information énergétique sous l’autorité de la Loi sur la qualité de l’environnement.
 - Lier GES et sources énergétiques des GES dans la loi fédérale CEPA.
- Faire le lien explicite entre la source de pollution et l’énergie dans la Loi. La réalisation des inventaires de GES pourrait s’appuyer sur ce nouveau cadre.

Rendre conditionnelle l'attribution de certains financements aux entreprises pour la transition énergétique à la divulgation de données

TABLE 4

Favoriser une ouverture plus large en matière de données de l'industrie

- Approche d'ouverture volontaire ou réglementée auprès de l'industrie.
 - Rendre la divulgation obligatoire en publiant une dérogation. Les États-Unis partagent déjà des données.
 - Besoin stratégique pour le gouvernement d'avoir de l'information sur les actifs irrécupérables (*stranded assets*).

Revoir la loi de la Statistique afin de renverser le fardeau de la preuve concernant la divulgation

- S'inspirer de la Loi québécoise sur la qualité de l'environnement :
 - Cette loi a renversé le fardeau de la preuve concernant les préjudices concurrentiels (*competitive harms*) et imposé la divulgation de l'information sur les impacts environnementaux. Une analogie pourrait être établie avec les GES et l'énergie.
 - Besoin d'un comité pour revoir la Loi sur la Statistique et lier les données de GES aux données énergétiques.

Améliorer le partage de renseignements avec les provinces

- Besoin de consolider l'approche à la collecte de données et les enquêtes entre les gouvernements (provincial et fédéral).

Besoin de standardiser l'information de base entre enquêtes

- Attributs, identifiants, capacité
- Nécessité d'une approche ascendante pour une meilleure coordination avec les besoins provinciaux.

Options pour améliorer l'implication des parties prenantes

Question : *Quels moyens de concertation envisageriez-vous pour améliorer l'offre en matière de données en énergie au Canada ?*

TABLE 1

Création d'un réseau (de l'énergie ou de l'information énergétique) pour partager l'expertise

- Ce réseau produirait un baromètre pour évaluer sur une base régulière la satisfaction de l'accès aux données (ex., le baromètre réalisé par Efficiency Canada).
- Besoin de prévoir un espace de concertation pour traiter des enjeux de données. Le présent atelier a été mentionné comme un bel exemple ou un bon début de concertation.

Mise en place d'une plateforme d'échanges de données interministérielle

- Cette plateforme serait une communauté d'utilisateurs comparable à l'initiative de modélisation énergétique permanente pilotée par l'Institut de l'énergie Trottier. La question de son financement n'est pas tranchée.

TABLE 2

Améliorer les mécanismes existants

- Le cas du CCIE : s'assurer que le comité directeur (regroupant les sous-ministres) est fonctionnel et transparent.

Besoin de créer de plusieurs sous-comités de travail

- Mon interprétation : différents comités sont nécessaires pour refléter les points de vue des diverses parties prenantes (chercheurs, industries, ONG, professionnels, etc.).
- Les comités de pilotage pourraient avoir des rapports.
- Lors de l'élaboration et de la mise à jour des enquêtes, faire appel à différents experts (utilisateurs et fournisseurs) pour obtenir un retour d'information et des recommandations sur la manière dont elles peuvent être améliorées pour refléter les nouveaux besoins dans le cadre de la transition énergétique.

TABLE 3

S'inspirer d'initiatives existantes

- Le cas du dialogue sur la transition énergétique (*Energy Transition Dialogue*) lancée par RNCan avec la collaboration du CCIE.
 - Energy transition dialogue
 - Enjeux régionaux
- Plateforme de modélisation interministérielle en développement par le MFQ et le MELCC.

Créer une communauté de modélisation au Québec

- Une telle communauté réunirait des analystes, des consultants, des experts, des modélisateurs pour regrouper les données disponibles.
- Un principe de conditionnalité s'appliquerait : obtenir des données et des recommandations sur les plans de décarbonation en échange d'un soutien financier.
- L'initiative de sa mise en place reviendrait au gouvernement.

TABLE 4

Mettre en place un large comité de différentes parties prenantes

- Les membres du comité proviendraient de l'industrie, du gouvernement, de la recherche et de la société civile, etc. Les différents niveaux de gouvernement seraient représentés.
- Ce type de comité a l'avantage de donner l'opportunité d'échanges fructueux orientés vers la recherche de solutions et favorise la créativité.
- Un volet de consultations publiques serait à prévoir.
- Importance d'avoir les interlocuteurs pertinents pour les sujets de discussion.

Établir des groupes de travail sectoriels de dialogue impliquant le gouvernement et l'industrie

- Des comités restreints sont plus efficaces dans leurs travaux qu'un groupe de travail plus large sur certains sujets (ex., BC Community Energy Modelling initiative).

S'inspirer de l'expérience européenne en matière de consultation et de transparence dans la modélisation

- Ex., Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment; Energy Modeling Forum (Stanford); UCL Energy Institute Models.

Perspectives sur le Centre canadien d'information sur l'énergie

Question : Avec le Centre canadien d'information sur l'énergie (CCIE), le gouvernement s'efforce d'améliorer l'accessibilité et la qualité des données sur l'énergie au Canada. À votre avis, les activités entreprises par le CCIE contribuent-elles à l'atteinte de cet objectif? Sinon, comment pouvons-nous continuer à améliorer l'accessibilité et la qualité des données sur l'énergie?

Connaissez-vous le CCEI ? Si oui, à quelle fréquence utilisez-vous le site du CCIE ?

Table 1. Trois participants connaissaient le CCIE, et disaient ne « jamais » utiliser le site.

Table 2. Plusieurs connaissaient le site (car plusieurs travaillent au gouvernement fédéral), mais s'en servent peu.

Table 3. Deux participants seulement connaissaient le site.

Table 4. Six participants connaissaient le CCEI, mais s'en servent peu ou pas.

TABLE 1

Réconciliation des différentes sources de données

- Il y a un danger à faire un amalgame de données gouvernementales de sources diverses qui n'ont pas de correspondance.

Prévoir une catégorie propre aux données dans les processus actuels d'appels d'offres

- Pour la réalisation d'un contrat permettant de collecter des données, deux catégories sont définies, celle des biens et celle des services. La catégorie de services est souvent utilisée pour les appels d'offres concernant les données, mais elle est inadaptée.
- La source du problème se situe lors de la collecte.

Assurer une symétrie ou une uniformité (équité) dans l'information présentée

- Les données principalement présentées concernent la filière pétrolière. Ce qui reflète le fait que les investissements en capitaux au niveau énergétique se concentrent dans le domaine du pétrole. On retrouve peu de données sur les autres produits énergétiques, notamment les énergies renouvelables, traduisant le fait qu'il y a peu ou pas d'investissements sur d'autres filières énergétiques. Il y a une asymétrie qui a des implications en termes d'apparence d'objectivité pour le CCIE.
- Adopter une plus grande transparence et cohérence dans l'approche.

Autres commentaires :

- Le CCIE permet de consolider l'ensemble des données. C'est un portail-catalogue de données avec une emphase sur le grand public que des utilisateurs avancés.
- Se présente plus comme un « catalogue » de liens vers des ressources existantes qu'une réforme pour revoir l'offre de données dans une perspective des besoins pour mettre en œuvre la transition énergétique.
- Présente un potentiel d'amélioration. Les limites se trouvent dans le cadre défini.
- Peu de transparence malgré le Comité dans la prise de décision. Devrait mettre en place un processus d'évaluation continue et indépendant du CCIE.

TABLE 2

S'appuyer sur le plan fédéral en vue d'atteindre l'objectif net zéro en 2050 pour consolider les capacités du CCIE

- Le CCIE est actuellement utile pour le grand public, mais pas pour les experts.
- Il faut tenir compte de l'inégalité des capacités au niveau statistique entre les provinces.

Le CCIE est une bonne première initiative et une bonne fondation, mais il doit relever de nombreux défis pour rester pertinent, utile et à jour. Il s'agit d'un travail en cours

- Pour que les gouvernements fédéral et provinciaux puissent atteindre les objectifs de consommation nette zéro en 2050, ils auront besoin de meilleures données pour prendre des décisions.
- Bien que le Comité externe soit en place, il est nécessaire d'aller au-delà de la portée actuelle du CCEI.
- Un financement à long terme est nécessaire.

TABLE 3

Le CCIE est peu connu des participants. Manque de temps pour la discussion.

TABLE 4

- Le CCIE devrait être proactif et interagir avec le public (ex. présence plus active sur les réseaux sociaux).
- Certains sont déçus, car il s'attendait à plus. L'information est centralisée, mais les enjeux de qualité, d'accès, de suppression, sont toujours présents.
- Besoin d'en faire la promotion et d'intégrer des sondages pour évaluer les besoins des utilisateurs.